

# ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

5<sup>e</sup> Législature

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1974-1975

COMPTE RENDU INTEGRAL — 96<sup>e</sup> SEANCE

2<sup>e</sup> Séance du Mardi 17 Décembre 1974.

## SOMMAIRE

1. — **Souhaits de bienvenue à une délégation parlementaire égyptienne** (p. 7959).
2. — **Rappel au règlement** (p. 7959).  
MM. Andrieu, le président.
3. — **Discussion de la motion de censure** (p. 7959).  
MM. Falala, le président.  
Suspension et reprise de la séance (p. 7960).  
MM. Mitterrand, Ballanger.  
MM. Chirac, Premier ministre ; Marchais, Laudrin, Chevènement, le président, Ballanger.  
M. le président.  
MM. Lauriol, Max Lejeune.  
Renvoi de la suite de la discussion.
4. — **Ordre du jour** (p. 7978).

## PRESIDENCE DE M. EDGAR FAURE

La séance est ouverte à quinze heures trente.

M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

## SOUHAITS DE BIENVENUE A UNE DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE EGYPTIENNE

M. le président. Je signale à l'Assemblée la présence dans les tribunes d'une délégation parlementaire égyptienne, conduite par M. Gamal Eal Oteifi, vice-président de l'Assemblée du peuple.

Je suis heureux, en votre nom, de souhaiter la bienvenue à nos collègues. (Applaudissements sur tous les bancs.)

— 2 —

## RAPPEL AU REGLEMENT

M. le président. La parole est à M. Andrieu, pour un rappel au règlement.

M. Maurice Andrieu. Monsieur le président, aux termes de l'article 139 du règlement de l'Assemblée, le Gouvernement dispose d'un délai de deux mois, qui peut être prolongé d'un mois, pour répondre aux questions écrites des députés.

Or j'ai déposé, en date du 20 juillet 1974, une question écrite à M. le ministre de l'équipement, enregistrée sous le numéro 124<sup>60</sup>, qui concerne le tracé de la rocade sud de Toulouse. Ce projet, condamné par la population, le conseil général unanime et la municipalité, par la voix autorisée de son adjoint chargé de la circulation, porte de graves atteintes au cadre de vie des habitants de plusieurs quartiers. A ce jour, le ministre de l'équipement n'a pas donné de réponses à ma question.

Or, M. le Président de la République vient d'informer l'association de défense contre l'autoroute rocade sud qu'un examen attentif de l'affaire allait être entrepris ; il lui a même indiqué qu'elle serait tenue au courant dans les meilleurs délais de l'évolution de cette affaire.

En revanche, le modeste parlementaire que je suis n'est pas informé, malgré cette question écrite et deux interventions au cours des débats budgétaires de cette année et de l'année dernière.

J'ajoute que la direction de l'équipement accélère les travaux de telle sorte que l'enquête de M. le Président de la République se heurtera à une situation irréversible, sans doute escomptée.

Je vous demande, monsieur le président, d'intervenir auprès du Gouvernement pour que les questions des députés obtiennent une réponse dans les délais prévus par l'article 139 du règlement. Toute autre attitude serait celle de l'indifférence, voire du mépris, pour les représentants de la nation. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.)

M. le président. Monsieur Andrieu, je vous ai laissé développer votre rappel au règlement un peu au-delà de la plus stricte interprétation du règlement. Cela aura permis au Gouvernement de vous entendre et d'en tirer des conclusions. (Exclamations sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.)

M. Alain Bonnet. Nous l'espérons !

— 3 —

## DISCUSSION DE LA MOTION DE CENSURE

M. le président. L'ordre du jour appelle la discussion de la motion de censure déposée par : MM. Defferre, Ballanger, Robert Fabre, Allainmat, Aumont, Baillet, Balmigère, Barel, Barthe, Bastide, Bayou, Beck, Bernard, Maurice Blanc, Bouilloche, Brunon, Capdeville, Cermolacce, Chandernagor, Chevènement, Mme Chonavel, MM. Dalbera, Delelis, Depietri, Deschamps, Desmulliez, Dubedout, Ducoloné, Paul Duraffour, Dutard, Maurice Faure, Fiszbín, Gaillard, Gau, Gravelle, Houél, Houteer, Huyghues des Etages, Pierre Joxe, Josselin, Lavielle, Lazzarino, Lebon, Le Sénéchal, Lucas, Mexandeu, Millet, Mitterrand, Montdargent, Poperen, Ralite, Ruffe, Savary, Gilbert Schwartz, Vacant, Villa, Claude Weber.

Je rappelle les termes de cette motion de censure déposée en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution :

« Les Français sont aujourd'hui, à juste titre, profondément inquiets.

« Malgré toutes les déclarations, la situation s'aggrave chaque jour davantage dans deux secteurs essentiels : celui de l'emploi et celui des prix, qui constituent les préoccupations majeures des Français.

« Au lieu d'agir pour mettre en œuvre une politique de plein emploi, le Gouvernement a engagé avec les agents du secteur public une épreuve de force qui ne conduit à aucune solution, tandis que se multiplient les licenciements, que le Gouvernement et patronat en laissent prévoir d'autres et que les conditions de travail et de vie ne cessent de se dégrader.

« Au lieu d'une planification démocratique indispensable pour s'attaquer à la crise née des contradictions du capitalisme mondial, réduire l'inflation et maîtriser le déficit du commerce extérieur, le Gouvernement aggrave une politique menée au jour le jour, dont les classes laborieuses dans leur ensemble et davantage encore les catégories les plus défavorisées sont les premières et principales victimes.

« Au lieu de chercher à doter le pays d'un système d'information indépendant et pluraliste, le pouvoir, soit directement, soit par l'intermédiaire de la délégation à l'information ou de la S. O. F. I. R. A. D., tente de monopoliser à son profit les moyens d'information audiovisuels. Les procédés utilisés, notamment les enquêtes sur les tendances politiques des journalistes de la radio et de la télévision et les licenciements qui s'ensuivent rappellent les pires procédés des régimes de dictature.

« Après l'élection présidentielle, le pouvoir avait le devoir de concentrer tous les moyens à sa disposition pour lutter efficacement contre le chômage et l'inflation et de tenir ainsi les promesses faites au pays. C'est sans surprise que l'on constate aujourd'hui qu'il ne l'a pas fait et que les engagements électoraux du Président de la République n'ont pas été tenus.

« Face à la crise actuelle du capitalisme international, aux difficultés que connaît notre pays du fait de la politique gouvernementale, il faut opérer des changements fondamentaux. Il est clair que seule l'application des mesures définies par le programme commun de gouvernement de la gauche permettrait de mener cette lutte autrement qu'en paroles et de donner ainsi satisfaction aux revendications et aux aspirations de progrès social, de sécurité et de justice des travailleurs des villes et des campagnes.

« Il faut mettre en œuvre une politique de relance sélective des investissements favorisant notamment les équipements publics et la consommation populaire et non imposer les sacrifices aux travailleurs : ce n'est pas à eux à supporter l'austérité. Il faut, et c'est possible, satisfaire leurs revendications.

« Or, le Gouvernement est d'autant moins capable de prendre une telle voie qu'il est engagé dans une politique de classe diamétralement opposée et qu'il est, de plus, manifeste qu'il ne maîtrise pas les événements.

« Pour ces motifs, l'Assemblée nationale censure le Gouvernement. »

La parole est à M. Falala.

**M. Jean Falala.** Au nom du groupe de l'union des démocrates pour la République, je sollicite une brève suspension de séance. (Protestations sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.)

**M. le président.** Mes chers collègues, la démarche de notre collègue est inspirée par un sentiment de courtoisie.

Je tiens à vous l'indiquer parce qu'une réunion à laquelle assiste son groupe n'étant pas tout à fait terminée, il ne voudrait pas que vous pensiez que l'absence de ses collègues...

**M. Guy Ducloné.** Le secrétaire général de l'union des démocrates pour la République est là !

**M. le président.** ... est due à une manifestation désagréable à l'égard du premier orateur inscrit. (Exclamations sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.)

Cette démarche de courtoisie faite, si l'Assemblée préfère ne pas retarder l'ouverture du débat, j'ouvrirai celui-ci immédiatement.

**M. André Chendernagor.** La suspension n'est-elle pas de droit ?

**M. le président.** Je vais donc suspendre la séance. (Protestations sur les mêmes bancs.)

Ne me demandez pas deux choses contradictoires !

Il en résultera cependant un inconvénient pour le dernier orateur inscrit, car nous avons fixé le début de la séance de l'après-midi à quinze heures trente pour permettre sa retransmission télévisée intégrale.

Mais, puisque tout le monde semble d'accord et qu'au demeurant la suspension est de droit, la séance est suspendue.

(La séance, suspendue à quinze heures quarante, est reprise à seize heures.)

**M. le président.** La séance est reprise.

La parole est à M. Mitterrand, premier orateur inscrit sur la motion de censure.

**M. François Mitterrand.** Mes chers collègues, à la fin de cette session, qui coïncide avec la fin de l'année, six mois après la constitution d'un nouveau gouvernement, au terme, deux fois dépassé — les « cent jours » — du bilan promis, la motion de censure, moyen constitutionnel mis à la disposition de l'Assemblée nationale pour qu'elle décide si la politique pratiquée doit être maintenue ou changée, va nous permettre de faire le point, à nous, députés du peuple français, et, au-delà de nous, au pays.

On s'en doute, je dresserai de la situation présente un tableau sans complaisance : vous jugerez s'il est exact. Mais, ne croyez pas — en seriez-vous tentés ? — que je céderai à l'envie d'avoir raison à tout prix, au risque, finalement, d'avoir tort, si j'avais le sentiment que le Gouvernement était capable, avait la moindre chance de redresser le cours des affaires publiques.

Et que dis-je, le Gouvernement ! Il n'est à nos yeux que l'expression d'un système économique et politique hors d'état de répondre à la question posée par la société moderne et de dominer les difficultés qui naissent de ses propres contradictions.

Dans un pareil débat, personne n'est en droit de préférer sa vérité à celle des faits. Et le premier reproche que j'adresserai à ceux qui ont en charge nos intérêts nationaux, c'est d'avoir trop longtemps reculé devant cette vérité. Si le pays vit aujourd'hui dans l'inquiétude, peut-être assume-t-il la dette contractée dans un passé récent par un pouvoir fabricant d'illusions.

Prenons quelques exemples.

Qu'en est-il de la hausse des prix ? La hausse des prix de détail n'a-t-elle pas atteint 15 ou 16 p. 100 ? La C.G.T., sur des éléments sérieux, estime même qu'elle est de 18 p. 100. La hausse des prix de gros industriels n'a-t-elle pas atteint 28 p. 100, soit deux fois plus que l'an dernier ?

Est-ce vrai ? En tout cas, l'Institut national de la statistique le prétend.

A quoi servait-il de promettre en 1972, pour 1973, que la hausse des prix ne dépasserait pas 5,5 p. 100, alors qu'elle s'est élevée à près de 10 p. 100 ?

A quoi servait-il de promettre en 1973, pour 1974, qu'elle s'abaisserait à 6,7 p. 100, alors qu'elle a monté à 15 ou 16 p. 100 ?

A quoi servait-il — c'était un autre procédé — de prétendre que tout irait bien dès lors que la hausse des prix français resterait un point au-dessous de celle que connaîtraient les prix étrangers concurrents, alors que les prix français ont actuellement augmenté deux fois plus que ceux de notre principal fournisseur et client, c'est-à-dire l'Allemagne fédérale ?

Était-il nécessaire d'avancer, le 5 octobre de l'an dernier, que « les douze mois à venir seraient en France la période du ralentissement de l'inflation » ? N'était-ce pas jouer sur les mots — et sur les choses, ce qui est pire — que de prétendre, comme l'ont fait en avril les responsables de notre économie, que le déficit extérieur était de seize milliards de francs pour admettre en juin qu'il se situerait entre quinze et vingt milliards de francs, alors que si le déficit commercial proprement dit est actuellement, en ce mois de décembre, d'environ vingt-deux milliards, le déficit extérieur global — qui est une tout autre notion, celle qui établit la balance réelle des paiements courants — est passé de vingt-quatre milliards en mai à près de quarante aujourd'hui ?

Vingt-sept à trente milliards de déficit pour les neuf derniers mois seulement de l'année, contre 2,9 milliards pour la même période en 1973, est-ce vrai ?

La commission des comptes de la nation le pense, en tout cas. Elle a prévu en effet le financement de ce déficit de la manière suivante : 17,5 milliards par emprunts à long terme, 11,4 milliards par emprunts privés à court terme, 4,5 milliards par crédits commerciaux et 3,1 milliards par prélèvement sur les réserves. Faites le compte !

A quoi sert-il de répéter que nos réserves sont stables, ou même qu'elles s'accroissent, qu'elles sont de l'ordre de huit ou neuf milliards de dollars — nous parlerons tout à l'heure de la réévaluation de l'or — quand il s'agit d'une fiction puisque nous n'avons pas commencé à payer la note du pétrole et que nous avons emprunté, argent public et argent privé, au moins cinq milliards de dollars ?

Connaissant le caractère de M. le ministre de l'économie et des finances, je me garderai d'affirmer qu'il nous trompe. Je redoute seulement qu'il ne se trompe, entraîné qu'il est par la

logique du système économique libéral auquel il attache foi et que les socialistes considèrent. Quant à eux, comme la traduction moderne de la loi de la jungle.

Dois-je ajouter que l'endettement des entreprises et des ménages prend des proportions dangereuses, jamais connues depuis quinze ans ; que les investissements et les équipements collectifs sont pratiquement arrêtés ; que la production industrielle stagne ; que les épargnants, pillés par l'inflation, s'interrogent : que la croissance du produit national brut est inférieure d'au moins 2 p. 100 à celle de l'année dernière ; que le nombre des dépôts de bilan et de faillites a augmenté de plus de 50 p. 100 en une année ; que plus de cinq cents entreprises se déclarent en difficulté chaque mois ; que des centaines d'exploitations familiales agricoles moyennes disparaissent ; que le nombre d'H. L. M. construites en 1974 est inférieur de 40 p. 100 à celui de 1973 ; que le franc a perdu, depuis 1969, 35 p. 100 de sa valeur par rapport au mark, dont 5 p. 100 depuis que la France a quitté le serpent communautaire ? Voilà le bilan !

Signe plus grave encore, car on touche ici à la vie même des hommes et des femmes, dont le travail crée la fortune du pays : le chômage gagne du terrain.

Le nombre des demandeurs d'emplois qui, en novembre, était de 689 000, s'accroît de 70 000 en moyenne par mois tandis que le nombre des offres d'emploi diminue de 60 p. 100 ; plus de 750 000 jeunes cherchent un premier travail ; 300 000 autres personnes souhaitent, sans l'obtenir, un emploi à temps partiel ; des régions entières sont touchées ; des secteurs de production vacillent, tels ceux de l'automobile et du textile ; la sidérurgie, la chimie, en expansion ces derniers temps, viennent grossir les rangs des secteurs menacés.

Toutes ces données, monsieur le Premier ministre, figurent dans des documents officiels. Je ne les ai pas interprétées. Je les soumetts à votre contrôle.

Il serait déjà très important qu'à l'Assemblée nationale nous nous accordions à débattre sur des réalités reconnues de part et d'autre, sans tromperie ni zone d'ombre, et que, quel que soit notre choix quant aux solutions à prévoir — il est normal qu'elles soient différentes — nous agissions, opposition et majorité, dans l'intérêt de notre peuple. *(Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.)*

Eh oui ! mes chers collègues, c'est la structure même du tissu industriel et social de la France qui se déchire.

Pourtant, ce n'est pas la crise pour tout le monde.

Les bénéfices des compagnies pétrolières ont plus que doublé en un an. De nombreuses grandes entreprises, en premier lieu celles qui appartiennent aux firmes multinationales, restent florissantes. Les chiffres d'affaires des magasins à grande surface s'élèvent continuellement.

**M. Marc Bécam.** Qui achète alors, s'il n'y a pas d'argent ?

**M. François Mitterrand.** Enfin, le fossé s'élargit, qui sépare le plus riche du plus pauvre.

Les plus puissants profitent de la détresse des plus faibles, d'autant qu'ils peuvent emprunter ce qu'ils veulent à l'étranger — on parle de vingt-huit milliards de francs en 1974 — ce qui accélère la concentration industrielle et élimine les petites et moyennes entreprises qui, pour être souvent endettées, ne sont pas forcément les moins dynamiques. Il est clair que l'inflation, impôt pour les modestes patrimoines, est une véritable subvention pour les autres.

Aggravation du volant de chômage, exacerbation des inégalités, super-concentration industrielle, commerciale, agricole, urbaine, inflation, tel est le profil d'un pays, le nôtre, où la loi du profit au bénéfice de quelques-uns impose sa rationalité destructrice.

Vous n'objecterez sans doute, monsieur le Premier ministre, comme le chef de l'Etat et vous-même l'avez déjà fait, que notre pays n'est pas maître des causes profondes de cette situation. Vous évoquerez la crise internationale et vous évoquerez la crise du pétrole.

C'est vrai, il y a une crise internationale, celle du monde capitaliste. On n'a pas assez mesuré les conséquences de la décision prise par M. Nixon le 15 août 1971, tournant historique de l'après-guerre. C'est vrai, le renchérissement du prix du pétrole accroît nos difficultés.

Je n'aurai pas le temps cet après-midi de développer notre analyse sur le rôle dominant des sociétés multinationales et la stratégie du grand capital poussé en avant sur tous les points du globe par la baisse de rentabilité dans les pays industriels. Je n'aurai pas le temps non plus d'exposer — mais on en parlera demain, je crois — les tenants et les aboutissants de la crise pétrolière.

Mais le pétrole n'explique pas tout ! La charge pétrolière représentée, pour l'ensemble de la Communauté économique européenne, environ 25 milliards de dollars, soit 2 à 3 p. 100 du produit national brut et, sur les 14 p. 100 de hausse moyenne au sein du Marché commun, 3 p. 100 sont imputables au pétrole ; ce sont, en tout cas, les experts officiels de la Communauté qui l'écrivent.

Pour ce qui nous concerne, la part du pétrole dans notre hausse des prix — 15 à 16 p. 100 — n'atteint pas 4 p. 100. Je me contenterai, à cet égard, de reprendre à mon compte l'observation de M. Gilbert Mathieu : « On comprend mal que la viande ou le vin, qui baissent à la production depuis un an, montent au détail à cause des émirs du pétrole. » *(Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et sur plusieurs bancs des communistes.)*

Quant au capitalisme international, après avoir tenté d'enrayer la baisse de la rentabilité, loi de l'histoire économique, par l'inflation, par les subventions des Etats, par l'aggravation des conditions de vie et de travail, par la recherche de toujours plus de profit pour asseoir toujours plus de puissance, après avoir cassé sa propre mécanique en organisant le plus grand désordre des marchés monétaires, financiers et commerciaux, il provoque le chômage dans les pays industriels, sans apporter pour autant l'emploi et la croissance dans les pays du tiers monde.

C'est là, mes chers collègues, que s'opposent deux conceptions, deux politiques, deux méthodes. Nous estimons nous, que pour vaincre la crise, pour refuser de la gérer, il convient de mettre en œuvre un autre type de société, de croissance et de consommation, qu'il faut transformer les structures, bref s'attaquer aux racines du mal. C'est ce que veut le programme commun de gouvernement de la gauche, dont l'actualité s'affirme chaque jour, contrat entre la gauche et le pays qui engage le parti socialiste tout entier.

Quelle est, en face de cela, la stratégie gouvernementale ?

Permettez-moi de la résumer en vous demandant de pardonner son aspect schématique, en raison du peu de temps dont je dispose, mais d'autres collègues auront l'occasion d'approfondir le sujet.

Cette stratégie gouvernementale consiste d'abord à compter sur les autres.

La baisse des matières premières dans le monde, on l'attend. La relance allemande, on l'espère. La lutte contre l'inflation aux Etats-Unis d'Amérique, on commence à en désespérer. Et c'est ce que vous appelez une politique d'indépendance nationale !

Ensuite, votre politique s'est contentée de vivre de l'inflation avant de se résigner au chômage.

C'est commode, en effet, l'inflation pour une politique comme la vôtre ! Les plus-values de la T. V. A., par exemple, représentent un prélèvement fiscal supplémentaire moins sensible, moins visible, que de nouveaux impôts. La perte de l'épargne est égale au total des ressources provenant de l'impôt sur le revenu. Les transferts de revenus des pauvres aux plus riches réalisent une sorte de politique des revenus à l'envers et les concentrations peuvent plus aisément s'opérer.

Enfin, votre politique se résigne au chômage. Si nous parvenons — je le souhaite et je suis convaincu que nul ne s'y refuserait — à empêcher que, dans les premiers mois de l'année prochaine, le nombre des chômeurs n'atteigne le chiffre dramatique et fatidique de un million, comment entendez-vous procéder à la restructuration industrielle, à la réforme de notre système de production, à la mise en place d'une nouvelle politique d'exportation, à la réduction enfin des injustices et des inégalités qu'entraîne pareille situation ?

Votre stratégie gouvernementale se sert également de l'Etat comme d'un instrument propre à accélérer la concentration du grand capital : pas de blocage des prix industriels, même si, par divers efforts, la politique de M. le ministre de l'économie et des finances tend à s'en rapprocher, du moins à titre de menace ; pas de réforme fiscale et pas d'impôt sur les grosses fortunes ; pas de crédit véritablement sélectif ; pas de Plan, « l'ardente obligation » d'hier, alors que l'on assiste, dans le même temps, à la multiplication des aides versées sans contrepartie véritable à la grande industrie privée.

Prenez l'exemple de l'affaire Peugeot-Citroën, qui montrera de la façon la plus claire que vous n'avez pas de politique de restructuration industrielle sans laquelle vous ne réussirez pas, sans laquelle personne ne réussirait.

Avez-vous assez hésité avant d'accorder quelque 200 millions de francs à l'Institut de développement industriel qui a cependant une mission précise et officielle dans ce domaine !

Et voilà que l'on accorde d'un coup un milliard de francs à Citroën, presque autant que le déficit de La Villette, ce qui s'ajoute aux fonds versés au même Citroën depuis quelques années. Et tout cela, sans garantie sur l'usage de ces fonds. Il faudra encore pour Citroën, l'an prochain, 1 milliard sept cents millions de francs et, en 1976, un milliard trois cents millions de francs, soit quatre milliards de francs en trois ans. On organise ainsi, à fonds perdus, la concurrence pour la régie Renault et l'on ne protège même pas les travailleurs contre les licenciements ! On avance aujourd'hui le chiffre de 6.000 !

Vous avez nationalisé Berliet sans le dire. Mais, quand nous vous demandons la création d'un vaste complexe nationalisé, « Automobile de France », vous ne pouvez le faire car cela va contre vos conceptions et votre clientèle. Vous vous contentez de distribuer l'argent public aux entreprises privées, sans être même assuré que la stratégie industrielle que vous avez entreprise sera respectée par ceux-là mêmes qui en bénéficient ! (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche.)

On retrouve la même démarche dans la façon dont le Gouvernement aborde le problème de l'informatique. Il est très important pour un grand pays comme le nôtre de disposer d'une industrie de l'informatique. Il y a une dizaine d'années, l'occasion avait été manquée, lorsque furent créés la C.I.I. et le plan calcul, de nous doter d'une industrie nationale. Le gouvernement de l'époque a préféré se reposer sur la bonne volonté de deux groupes industriels Thomson-Houston et la C. G. E. Or, aujourd'hui, ces derniers renoncent et vous laissez dans l'obligation de traiter avec Honeywell, déjà propriétaire de Bull.

Et vous abandonnez toute perspective d'une véritable informatique française. Ne serait-il pas préférable, comme en 1945 et 1946, pour le gaz et l'électricité, pour le charbon et pour Renault, de créer une société nationale de l'informatique, de nationaliser Honeywell-Bull et de conquérir le marché international en disposant d'une industrie de haute technologie ?

Pourquoi ne le faites-vous pas ? Ni la compétence ni la connaissance des problèmes ne vous manquent. Mais votre politique, quelles que soient vos intentions personnelles, vous l'interdit, et c'est parce qu'il convient de mettre un terme à cette politique que nous avons déposé cette motion de censure.

On nous reproche de ne pas disposer d'un assez grand nombre de députés pour obtenir un vote de censure. Serait-il donc impossible à la minorité d'user de ce moyen constitutionnel ? Il y a toujours une majorité et une minorité dans une assemblée, même s'il arrive que les minorités soient soudainement gonflées par les crues. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.)

**M. Hector Rolland.** Ce n'est pas pour aujourd'hui !

**M. François Mitterrand.** Si ce n'est pas pour aujourd'hui, ce sera pour demain. Plus tôt que vous ne croyez. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Mais le développement de la crise n'est pas fatal. Une nouvelle politique économique, je dirai même une nouvelle économie politique, suppose un renversement complet de perspectives.

A cet effet, il faut d'abord développer une politique de plein emploi par la relance des investissements dans les secteurs créateurs d'emplois et de valeur ajoutée — agriculture, industrie agricole, logement, travaux publics, biens d'équipement, mécanique — par une politique sélective du crédit, par la nationalisation des banques d'affaires et des grands moyens de production (nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs), par un choix judicieux de l'investissement et des consommations de base.

Notre politique, celle que nous avons proposée aux Français, ne se conçoit qu'assurée d'une lutte incessante contre les inégalités, cause majeure de l'inflation.

Croyez-vous que vous échapperez aux nécessités de la relance, ou du « réchauffement », pour prendre un terme à la mode ? Jugez-vous possible et normal de maintenir tant de rémunérations et de salaires à des niveaux indignes, de refuser un âge de la retraite offrant encore un temps de vivre, de contraindre des millions de travailleurs à subir des conditions de vie et de travail intolérables, de soumettre les produits de première nécessité à la T. V. A., de laisser les Français qui vivent le plus difficilement supporter, et eux seuls, le poids de la crise qui s'avance ? (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.)

**M. Didier Julie.** Démagogie !

**M. François Mitterrand.** Vous parlez de démagogie lorsque j'évoque le sort des faibles et des exploités, mais vous vous êtes bien gardé de prononcer ce mot tout à l'heure lorsque j'ai parlé du milliard de Citroën. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et sur plusieurs bancs des communistes.)

Le champ est vaste des mesures à prendre pour réduire les inégalités. Cette action devra être accompagnée d'une politique fiscale, d'une indexation des livrets de caisse d'épargne, des salaires et des revenus fixes, dans des limites que nous avons déjà indiquées.

On ne réalisera l'autonomie de notre développement qu'en changeant le contenu de nos exportations, en ayant une politique des transports en commun, en substituant la production nationale aux importations, en ayant un plan, axe même de toute politique nationale, en un mot en obéissant à une vision d'ensemble. Or l'absence de toute prévision à long terme et votre défiance évidente à l'égard du Plan qui semblait être, il y a quelques années, sur tous les bancs de cette assemblée, l'un des axes de la politique nationale, montrent que vous préférez laisser faire et laisser aller comme si nous n'étions pas sortis du dernier siècle.

Eh bien ! mes chers collègues, nous, nous avons pris nos risques et nos responsabilités devant l'opinion ; nous avons adopté un programme, le programme commun de la gauche, et nous nous y tenons.

**M. Hector Rolland.** Mais les électeurs ne vous ont pas fait confiance !

**M. François Mitterrand.** Je l'ai constaté comme vous : mais vous l'avez constaté comme moi, d'assez peu !

**M. Hector Rolland.** Heureusement !

**M. François Mitterrand.** La crise n'était que pressentie, il y a six mois. Maintenant, elle est parmi nous et ses effets qui s'accroissent de jour en jour, tout le prouve, conduisent les Français à retirer leur confiance à ceux qui nous gouvernent. (Protestations sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

**M. Hector Rolland.** Il faut le prouver !

**M. François Mitterrand.** Mes chers collègues, s'il s'était agi de censurer la politique étrangère j'aurais longuement réfléchi et peut-être hésité avant de retenir les termes de la motion, car il est difficile de percevoir le sens et la portée des actes diplomatiques de ces dernières semaines.

Si je comprends bien les accords de la Martinique, la France — je vous interroge, monsieur le Premier ministre, et vous nous répondez tout à l'heure — ne retourne pas dans l'O. T. A. N. mais renforce sa coopération avec cette organisation militaire.

Si je comprends bien, la France ne participera pas à l'Agence de l'énergie, mais elle prendra, selon le texte du communiqué signé par MM. Ford et Giscard d'Estaing, des mesures supplémentaires afin de créer de nouveaux mécanismes de solidarité financière avec les pays consommateurs du bloc des Douze, c'est-à-dire, précisément, l'Agence.

Si je comprends bien, la France va lutter de pair avec les Etats-Unis d'Amérique pour éviter le chômage tout en combattant l'inflation, mais nous ne connaissons pas encore les mesures que prendront les Etats-Unis pour cesser d'exporter vers nous leur inflation et leur chômage.

Il est positif, et j'en approuve l'idée, de procéder à la réévaluation du stock d'or au prix du marché libre. Certes, cela signifie que la France met un point final — en vérité, c'était fait depuis Nairobi — au dogme qu'elle a si longtemps défendu, de l'étalon-or.

Mais nous avons à nous poser d'autres questions. On appréciera cette décision sur l'or selon qu'elle servira à régler à l'amiable nos relations avec les pays producteurs de pétrole, ou bien, au contraire, à exercer une pression sur eux. Comment le savoir puisque si nous connaissons le calendrier des futures rencontres internationales, notamment la date de la conférence trilatérale dont le principe nous paraît excellent, nous ignorons tout de son éventuel contenu et des dispositions dans lesquelles s'y rendront les pays consommateurs du bloc occidental ?

Et revalorisation ne veut pas dire mobilisation. Le franc, vous le savez, ne vaudra ni plus ni moins. On avait déjà dit de l'accord des Açores qu'il était le plus important du siècle. On en a pratiquement perdu le souvenir. Je souhaite un meilleur sort aux accords de la Martinique.

De même, il est facile de prôner, comme l'ont fait les deux partenaires, une paix juste et durable au Viet-Nam et au Proche-Orient, étant bien entendu — il faudra aussi nous répondre sur

ce point — que la paix au Viet-Nam passe par le respect de leur parole par les Etats-Unis d'Amérique et que la paix au Proche-Orient passe par une procédure sur laquelle la France et les Etats-Unis sont, jusqu'à maintenant, diamétralement opposés.

Je crois avoir compris que la France était favorable à la prochaine conférence de sécurité. Encore conviendrait-il de savoir comment cette proposition s'harmonisera avec celles qui ont été décidées avec le président des Etats-Unis d'Amérique.

Monsieur le Premier ministre, il est assez rare, pris que nous sommes tous par nos travaux, en particulier par la discussion du budget, que nous ayons l'occasion de débattre au fond des problèmes économiques. Ce sont ceux qui, aujourd'hui, intéressent au premier chef les Français puisqu'ils concernent leur vie quotidienne. Ce sont leurs espoirs, pour eux et pour leurs familles. C'est une somme d'angoisses et d'incertitudes. Qui ne la ressent ici ? Dès lors, on peut être tenté de ne débattre ici que de cela. Quelle charge avez-vous, monsieur le ministre de l'économie et des finances ! Je la mesure et je me garde de jugements intempestifs.

Avant de conclure, je voudrais cependant éclairer ces considérations par quelques réflexions portant sur d'autres domaines.

Certes, il est bon de s'attaquer à des mœurs désuètes, afin d'entrer pleinement dans notre siècle, par exemple en abaissant à dix-huit ans l'âge de la majorité civile et électorale, ou en déposant et en faisant voter des projets de lois sur la contraception ou sur la libéralisation de l'avortement, mesures déjà proposées depuis longtemps par le parti socialiste et que l'on retrouve dans le programme commun. Merci ! Il reste que ces réformes ne peuvent prétendre se substituer à une politique touchant aux structures même de notre société, structures qui sont à l'origine des formes multiples d'exploitation de l'homme par l'homme.

Rien de ce que vous ferez ne sera durable si l'on ne conçoit autrement que vous le faites les relations de l'Etat et du citoyen, de l'individu et de la société, du travailleur et de l'entreprise.

Les travailleurs dans l'entreprise ! Comment ne pas penser, prononçant ces mots, au sort des agents des P. T. T. et aux journalistes et techniciens de l'ex-O. R. T. F. ! Il est normal que l'Etat-patron intervienne lorsqu'il se trouve affronté à une revendication sociale. A-t-il le droit d'user de ce dédain, de ce mépris que nous avons pu constater lors des récents conflits, face à des hommes, à des femmes qui luttent pour vivre mieux d'un travail qu'ils aiment et qui ne se résignent à la grève, peine pour eux comme pour les autres, que parce que c'est l'ultime moyen de se faire entendre ? Est-il acceptable de les acculer au désespoir ?

Est-il admissible — et je m'adresse à ceux des ministres qu'anime un sentiment libéral, au sens philosophique du mot — que des journalistes et des techniciens de la radiotélévision soient à la merci de notes qu'ils ignorent, établies selon une procédure pratiquée seulement dans l'Espagne franquiste, comme s'il paraissait nécessaire de se débarrasser de ceux qui ont servi le régime précédent (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes*) ou de ceux qu'on pourrait soupçonner d'une sympathie intellectuelle envers la gauche ? (*Exclamations sur quelques bancs de l'Union des démocrates pour la République et des républicains indépendants.*)

En vérité, ces méthodes ne sont pas dignes d'un pays comme le nôtre.

Je vous mets aussi en garde, monsieur le Premier ministre, et je ne serai certainement pas le seul à le faire, sur les événements survenus ces jours derniers en Guyane. Parce que ce territoire ne comporte que 60 000 habitants, croyez-vous que les problèmes qui s'y posent soient tellement différents de ceux qui ont existé depuis trente ans dans le monde entier chaque fois qu'il s'est agi de savoir si des peuples étaient capables de disposer d'eux-mêmes ? Croyez-vous qu'il soit possible de les résoudre par des opérations de police et de répression ? En tout cas, nous vous avertissons que nous n'avons pas l'intention de laisser tomber dans le silence et l'oubli ces populations minoritaires où se joue aujourd'hui une certaine part de l'honneur de la France. (*Interruptions sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République et des républicains indépendants. — Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et sur plusieurs bancs des communistes.*)

De même, lorsqu'un gouvernement développe sa propagande en disant aux Français : « Avec moi vous serez plus libres, avec moi, sur votre terre, dans votre travail, votre village ou votre cité, là où vous vivez, vous serez responsables », il annonce un véritable changement. Or, quand cent quarante maires sur les cent cinquante-trois que compte le département du Var votent

contre le transfert de leur préfecture, vingt-six conseillers généraux sur quarante et un s'y opposent, lorsqu'à la réunion du conseil régional, dans un vote à main levée, on distingue à peine une dizaine d'abstentionnistes ou de partisans du transfert, lorsque toutes les instances locales et la population vous clament : « Vous vous trompez ! » Où puisiez-vous donc l'autorité que vous entendez imposer ? (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et sur plusieurs bancs des communistes.*)

D'où vous vient ce droit, en contradiction avec vos principes, tout au moins avec ceux que vous affirmez, de bouleverser des structures territoriales et historiques contre le sentiment de ceux qui y vivent ? Qui a dit — je ne l'ai pas vu — que la préfecture de la Corrèze serait bientôt transférée à Brive ? (*Rires sur de nombreux bancs.*)

Je ne m'attarderai pas sur ce sujet pour éviter de m'égarer. Pas davantage ne chercherai-je à savoir si la façon dont on a traité les habitants du Var créait un précédent qui annonçait ce qui se passerait un petit matin au sein de l'U. D. R. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des socialistes et des radicaux de gauche et des communistes.*)

**M. François Grussenmeyer.** Occupez-vous de ce que vous regarde !

**M. François Mitterrand.** Enfin, le dernier élément qui justifie la motion de censure réside dans l'inquiétude que nous éprouvons au sujet de la liberté d'expression, et notamment par le canal des moyens audiovisuels. (*Protestations sur de nombreux bancs des républicains indépendants, de l'Union des démocrates pour la République et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux. — Applaudissements sur les bancs des socialistes et des radicaux de gauche et sur plusieurs bancs des communistes.*)

Mes chers collègues, je suis convaincu que la réaction de nombre d'entre vous est sincère ; il vous est alors aisé de vous associer à une démarche commune. Sans parler des nouvelles sociétés de l'ex-O. R. T. F., dont on sait ce qu'il faut penser, tous les moyens audiovisuels dit périphériques — Sud Radio, Radio Monte-Carlo, Europe n° 1 — sont contrôlés ou appartiennent à une société d'Etat, dirigée par un fonctionnaire politique du Gouvernement. Si vous êtes sincères, changez cela, et nous vous croirons. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et sur plusieurs bancs des communistes.*)

**M. Robert-André Vivien.** Qui a créé la Sofirad, monsieur Mitterrand ?

**M. François Mitterrand.** Elle a été créée sous Vichy, vous le savez comme moi.

**M. Robert-André Vivien.** Elle date de 1954, et vous étiez ministre !

**M. François Mitterrand.** Mesdames, messieurs, une motion de censure a pour objet de mettre en question l'existence d'un gouvernement. En vérité, nous allons plus loin. Peu importe à nos yeux que le Premier ministre soit M. Chirac, quelles que soient ses qualités...

**Plusieurs députés de l'Union des démocrates pour la République.** Merci !

**M. François Mitterrand.** ...et peut-être aussi ses défauts.

**M. Hervé Laudrin.** Tout comme vous !

**M. François Mitterrand.** Pour nous, l'important est que le futur gouvernement, qui viendra plus tôt que vous ne le croyez... (*Exclamations sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

**M. Hervé Laudrin.** Est-ce une menace ou un espoir ?

**M. François Mitterrand.** ...soit en mesure de changer de politique.

**M. Alexandre Bolo.** M. Mitterrand se croit en mai 1968 !

**M. François Mitterrand.** On a parfois jugé trop emphatique ou lyrique le thème « changer la vie », cher au parti socialiste. Nous continuons à espérer. Mais changer la vie, ce n'est pas possible avec vous. Voilà pourquoi, monsieur le Premier ministre, nous souhaitons que vous partiez. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union des socialistes et radicaux de gauche et sur plusieurs bancs des communistes.*)

**M. le président.** La parole est à M. Ballanger.

**M. Robert Ballanger.** Monsieur le président, mesdames, messieurs, au cours de sa campagne électorale, au printemps der-

nier, M. Giscard d'Estaing, qui ne sévissait alors que comme ministre de l'économie et des finances, proclamait « à longueur d'ondes » : « Avec moi, vous aurez le changement sans risque. »

Les promesses électorales se sont accumulées : les relire ici serait accusateur mais trop long. Quel flot de démagogie de la part d'un homme qui, mieux que quiconque, savait dans quelle situation désastreuse il avait, par sa politique, placé notre pays !

Sept mois après, le bilan est aisé à dresser : les rares décisions positives, ne sont pas à mettre à l'actif de la majorité présidentielle. Il a fallu la pression des jeunes et du mouvement démocratique tout entier pour arracher à la majorité, le droit de vote à dix-huit ans.

Plusieurs députés de l'union des démocrates pour la République. Merci !

**M. Robert Ballanger.** D'ailleurs le Président de la République lui-même entendait la limiter à dix-neuf ans. (*Exclamations et rires sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

**M. le président.** Je vous en prie, mes chers collègues, un peu de calme.

**M. Robert Ballanger.** Quant à la libéralisation de la législation sur l'interruption de la grossesse, pour limitée qu'elle soit, il ne s'est trouvé qu'une centaine de députés de la majorité pour l'admettre...

**M. Hervé Laudrin.** Mais c'était nécessaire !

**M. Robert Ballanger.** ... les autres s'y étant opposés avec une rare violence. Il s'agit donc d'une victoire de l'opposition et non pas de la majorité. (*Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.*)

Quant aux autres promesses, elles se sont évanouies au fil des jours et des mois. Ainsi, en raison de l'inflation accélérée, la valeur nominale du S. M. I. C. et du minimum vieillesse paraît se rapprocher du montant promis. Elle n'en demeure pas moins très éloignée des objectifs qu'avait fixés le candidat Giscard d'Estaing, et plus encore de ceux qu'aurait réalisés, elle, la gauche, victorieuse.

Le S. M. I. C. devrait être à 1500 francs au moins et le minimum vieillesse à vingt-trois ou vingt-cinq francs par jour. Nous sommes loin de compte avec 1143 francs par mois pour le S. M. I. C. et dix-sept francs par jour pour les personnes âgées, ce qui est vraiment misérable.

On pourrait multiplier les exemples, qu'il s'agisse des crèches, des hôpitaux, de la progression des salaires, du logement ou des finances locales. Où est donc cette fascination qu'aurait exercée le pouvoir et dont ont parlé tant de commentateurs ? Peut-être n'est-elle que le vertige éprouvé devant le vide !

En fait de changement, c'est la continuité dans le pire.

L'autoritarisme naturel du régime ne cesse de se renforcer. Aux revendications les plus légitimes, ce Gouvernement, que l'on dit libéral, ne sait opposer que la force brutale. Des journalistes et techniciens de l'O. R. T. F. aux mineurs de Faulquemont, en passant par les centres de tris postaux et par la population de Draguignan et celle de la Guyane, l'appel à la répression policière se systématisait. L'insulte tient lieu d'argument. En bref, la situation s'aggrave dangereusement à tous les points de vue.

Dans le domaine économique et social, cela est particulièrement net. La politique du pouvoir entraîne le ralentissement de l'expansion, la montée du chômage, l'accélération de l'inflation et la dégradation de la balance extérieure. Le taux de croissance annuel de la production industrielle, qui atteignait 7 p. 100 pour les trois premières années du VI<sup>e</sup> Plan, est tombé à 5 p. 100 pour la période allant du mois de septembre 1973 au mois de septembre 1974, avec un rythme d'à peine 3 p. 100 pour les six derniers mois.

Il n'y a que le Gouvernement pour feindre encore de continuer à croire que l'hypothèse retenue pour l'établissement du budget, c'est-à-dire un taux de croissance de 4,7 p. 100, sera vérifiée en 1975. Or ce taux, le Gouvernement l'estimait lui-même indispensable pour assurer le maintien de l'emploi au niveau du début de 1974. Déjà le ralentissement de la production a provoqué une montée très forte du chômage. Nous marchons allègrement vers le million de chômeurs, et tout porte à croire que ce chiffre sera dépassé en 1975.

Vous tentez de masquer la gravité de la situation en tirant gloire de l'accord du 14 octobre sur le maintien du salaire pendant un an aux travailleurs victimes d'un licenciement pour cause économique. Comme nous l'avons déjà démontré, cet

accord n'est pas votre œuvre. Le mérite en revient à l'action des organisations syndicales. En outre, il est très loin de garantir toutes les victimes du chômage. D'ailleurs, dans un an que se passera-t-il pour elles quand vous n'aurez pas rétabli leur emploi ?

Enfin et surtout, il n'est certainement pas dans l'intérêt de la France de laisser une partie de ses producteurs sans travail et réduits au rôle d'assistés. L'assistance est d'ailleurs supportée par ceux qui travaillent : ils la voient pratiquement prélevée sur leurs propres salaires.

Qui mesurera l'immense gâchis des forces productives que représentent des centaines de milliers d'inactifs forcés, ces cadres jetés à la rue, ces jeunes à la force inemployée que des vieux travailleurs, aspirant à la retraite, sont en définitive contraints, au niveau social et parfois familial, de remplacer dans la production ?

Vos propres services évaluent à 689 200 le nombre des demandes d'emploi non satisfaites. Chacun sait que ce nombre correspond en fait à plus d'un million de chômeurs réels. Même en s'en tenant à votre chiffre, avez-vous mesuré le gaspillage que représente le maintien à l'écart de la production de cette main-d'œuvre ? Elle correspond à une perte de production équivalente à celle qui résulterait de la suppression de l'ensemble de la construction électrique, de la sidérurgie et des mines de fer. Encore n'est-il pas tenu compte, dans ces chiffres, de la multiplication des réductions d'horaires et du chômage partiel qui pèse lourdement sur les revenus des ouvriers et ralentissent encore la production.

La situation va encore s'aggraver. La politique d'austérité a frappé d'abord les secteurs fournissant les biens de consommation, tels que l'automobile et le logement. La récession s'est étendue ensuite à d'autres secteurs, encore proches de la demande de la consommation, comme le textile et la chimie. Puis elle a gagné les secteurs intermédiaires, les matériaux de construction, la construction mécanique. Elle touche maintenant le papier carton, la construction électrique et électronique. L'industrie du semi-conducteur, jusqu'à présent en plein « boom économique », vient de voir ses commandes chuter brutalement.

De proche en proche, les secteurs produisant les biens d'équipement sont atteints à leur tour. C'est que le niveau d'investissement commence à faiblir. Aussi de nombreuses entreprises différent-elles la réalisation de leurs projets. Nombre de petites et moyennes entreprises, victimes de l'encadrement du crédit et de la récession organisée, sont purement et simplement ébranlées, à l'instar de ces paysans que vous venez, une fois de plus de sacrifier à Bruxelles en admettant notamment, et c'est très grave, l'abandon de la clause d'unanimité.

C'est donc à une récession généralisée, et délibérément organisée, que nous conduit votre politique, sans que l'inflation cesse de faire rage et que la balance de nos échanges extérieurs se redresse, contrairement aux intentions que vous proclamez.

Nous sommes, il est vrai, dans le domaine par excellence de la continuité. Du défunt Président de la République qui, en mars 1972, déjà, voyait « poindre un certain ralentissement de la hausse des prix », à son successeur qui, peu après, se regardait comme le Robinson Crusoe de la désinflation, et enfin à vous, monsieur le ministre des finances qui déclariez sans rire à la rentrée : « les premiers signes d'une décelération commencent à apparaître », on ne sait ce qui l'emporte, dans ce fatras de contre-vérités de l'incapacité ou du mensonge délibéré.

La triste vérité, elle, est bien là. Depuis 1973, l'indice officiel des prix augmente à un rythme dépassant 15 p. 100 l'an, et plus de 17 p. 100 pour l'indice de la C. G. T. Le déficit de la balance commerciale atteindra cette année 35 milliards de francs.

Votre politique nous conduit à la faillite.

S'agit-il là du changement sans risque ? A la vérité, il n'est qu'un domaine où le changement est flagrant et caractéristique : celui de la politique extérieure ou l'alignement sur les positions à l'échelle mondiale de l'impérialisme américain et de son porte-parole au niveau européen, le bon voisin allemand, est devenu de règle. Nous en avons une dangereuse illustration avec la capitulation totale de M. Giscard d'Estaing devant les exigences du tandem Ford-Kissinger à Fort-de-France.

En affirmant la solidarité entre les Etats importateurs de pétrole, M. Giscard d'Estaing a accepté la constitution de fait d'un front pétrolier néo-colonialiste qui ne peut être que préjudiciable aux relations d'amitié de la France avec l'Afrique du Nord, le Proche-Orient et l'ensemble du tiers monde. L'organisation de la coopération entre la France et l'O. T. A. N. est une rentrée à peine déguisée de la France dans cet organisme de guerre froide.

**M. Didier Julia.** Faites-nous confiance, monsieur Ballanger !

**M. Robert Ballanger.** Voici un détail qui a sa valeur : nous paierons aux Etats-Unis cinquante milliards d'anciens francs pour la suppression de leurs bases militaires sur notre sol.

A ce propos, je désire poser une question à M. le Premier ministre — elle s'adresse également à M. le ministre de l'économie et des finances : sur quel chapitre budgétaire cette somme sera-t-elle prélevée ?

Si vous voulez répondre tout de suite, je vous laisse volontiers la parole, monsieur le Premier ministre.

**M. le président.** Le Gouvernement répondra quand les orateurs auront terminé.

**M. Robert Ballanger.** Le Gouvernement semble, en effet, ne pas vouloir le faire toute de suite.

**M. le président.** Il est normal que la motion de censure soit développée d'abord, et que le Gouvernement réponde ensuite.

**M. Robert Ballanger.** Monsieur le président, j'offre au Premier ministre la possibilité de répondre immédiatement à ma question, s'il le désire. Je ne peux pas l'y obliger, bien entendu, mais je prends acte de son silence.

**M. le président.** C'est moi qui dirige les débats, monsieur Ballanger.

**M. Robert Ballanger.** Je sollicitais votre autorisation, monsieur le président.

**M. Guy Ducoloné.** Il faut que les Français soient informés !

**M. Jacques Chirac, Premier ministre.** Je demande la parole, monsieur le président.

**M. le président.** La parole est à M. le Premier ministre.

**M. le Premier ministre.** Monsieur Ballanger, depuis que vous êtes parlementaire et que vous assumez le contrôle de cet important document qu'est un projet de budget, vous devriez en connaître la technique et savoir que cette somme sera imputée sur le chapitre des dépenses ordinaires à partir de 1976. Il n'y a là rien de mystérieux. *(Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux. — Exclamations sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.)*

**M. Robert Ballanger.** Je vous remercie de cette précision. Les contribuables seront certainement satisfaits de savoir qu'ils auront cinquante milliards d'anciens francs de plus à payer !

**M. Hervé Laudrin.** Mais que répondez-vous à M. le Premier ministre ?

**M. Robert Ballanger.** Je dis qu'on ne veut pas payer !

**M. Hervé Laudrin.** Vous n'avez jamais voté le budget. Ne vous plaignez pas !

**M. Robert Ballanger.** Monsieur l'abbé Laudrin, lors du débat relatif au retrait des forces françaises de l'O. T. A. N., nous avons approuvé la décision prise par le général de Gaulle. Mais nous voyons maintenant une partie de ceux qui ont fait de même s'apprêter à payer cette amende, comme pour manifester aux Américains leur regret d'avoir accepté ce retrait de l'O. T. A. N.

Voilà ce que vous voulez faire !

**M. Guy Ducoloné.** C'est l'expiation !

**M. Robert Ballanger.** Oui, c'est une sorte d'expiation.

Je demande donc aux députés U. D. R. qui étaient favorables à ce retrait s'ils sont maintenant d'accord sur cette sorte de réparation punitive que l'on veut infliger aux contribuables français ? *(Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.)*

**M. Hervé Laudrin.** Vous nous aidez.

**M. Robert Ballanger.** Dangereuse aussi est l'acceptation de l'élection du Parlement européen au suffrage universel, alibi faussement démocratique pour justifier un abandon de la souveraineté nationale.

Ainsi, dans tous les domaines, votre politique s'oppose aux intérêts et aux aspirations des Français et de la nation. Cela n'est pas pour nous surprendre : on ne peut servir le peuple lorsqu'on représente la caste étroite qui pille sans vergogne les richesses nationales.

C'est pourquoi il n'y a pas de compromis possible entre votre politique néfaste, sous tous ses aspects, et celle que nous préconisons et qui constitue la seule voie du changement réel dont le pays a besoin.

Vous tentez de régler la crise sur le dos des travailleurs, au mépris de l'intérêt national, et vous ne faites que l'aggraver. Nous, communistes, récusons et récusons toujours toute politique tendant à imposer l'austérité au peuple en lui demandant des sacrifices.

Jamais nous ne suivrons les sirènes du grand capital, qu'elles parlent de France ou de l'étranger, même si elles se dissimulent quelquefois sous une phraséologie de gauche pour prêcher aux travailleurs la rigueur et la limitation des salaires.

La crise n'est pas fatale. Elle n'est pas non plus causée, pour l'essentiel, par des facteurs extérieurs sur lesquels il ne pourrait y avoir de contrôle. L'augmentation du prix du pétrole n'entre que pour moins de 3 p. 100 dans une inflation qui atteint 16 p. 100 en 1974. Encore est-elle surtout le fait des agissements illicites et des privilèges exorbitants des trusts pétroliers, y compris de ceux qui sont contrôlés par le Gouvernement.

C'est le régime des monopoles qui en est la cause.

Un fait en témoigne, irrécusable. La crise s'étend, sous des formes diverses, dans tous les pays capitalistes, mais elle est inexistante dans tous les pays socialistes.

**M. Hervé Laudrin.** Dans les pays socialistes, on n'a pas le droit de parler !

**M. Gabriel de Poulpiquet.** Et il n'y a pas d'automobiles !

**M. Robert Ballanger.** La crise est donc le fruit de votre politique. Une autre politique peut y mettre fin.

Fondamentalement nouvelle, cette politique doit permettre d'assurer la satisfaction de toutes les revendications des travailleurs et des masses laborieuses. C'est possible et nécessaire. Il suffit de mettre fin au pillage des richesses nationales par une poignée de privilégiés.

C'est cette politique, irréductiblement opposée à la vôtre, qui est définie par le programme commun de gouvernement de la gauche. Et c'est en pleine conformité avec celui-ci que nous proposons la mise en œuvre de mesures immédiates permettant de faire face à la crise sans imposer l'austérité au peuple.

Il est parfaitement possible, en effet, de faire barrage à l'inflation et de résorber simultanément le déficit de la balance des paiements, tout en sauvegardant le niveau de vie et d'emploi des Français.

Pour faire barrage à l'inflation, il est nécessaire, tout d'abord, de mettre un garrot aux points forts de l'hémorragie. Il faut bloquer temporairement les prix à la production des grandes industries, pour les produits alimentaires et ménagers, les produits pharmaceutiques et les produits industriels de base.

Il faut aussi supprimer la T. V. A. sur les produits de première nécessité et la réduire sur les produits de grande consommation.

C'est parfaitement possible compte tenu des importantes plus-values fiscales qu'entraîne la hausse des prix. Ce serait autrement efficace que toutes les opérations publicitaires dites « coups de frein sur les prix ».

Le Gouvernement, qui ne cesse de proclamer sa volonté de lutter contre l'inflation, devrait donner l'exemple en bloquant les tarifs publics, ce qu'il ne semble pas disposé à faire.

L'inflation, dure aux pauvres, enrichit scandaleusement les banques et les grandes sociétés, ainsi que l'augmentation du loyer de l'argent. Nous proposons d'instaurer une taxe exceptionnelle sur ces superprofits.

Il faut aussi exercer un contrôle strict sur la manière dont les grandes entreprises fixent leurs prix, sur l'emploi des crédits qui leur sont accordés et sur les transferts de fonds à l'étranger qu'elles opèrent.

Enfin, il faut en finir avec l'utilisation abusive et incontrôlée des fonds publics par les grandes firmes privées.

Dans le même temps, d'autres mesures doivent être prises pour résorber le déficit du commerce extérieur en arrêtant l'évasion des capitaux et en contrôlant l'utilisation des fonds publics par les grandes firmes privées.

Ainsi on aura déjà fait beaucoup dans ce sens, mais cela ne saurait suffire. Il faut s'en prendre à la mafia des compagnies pétrolières, leur interdire de faire la loi.

Il faut nationaliser la Compagnie française des pétroles et constituer avec Elf-Erap un fort secteur public pétrolier qui permettra de traiter directement avec les Etats producteurs, à leur avantage et au nôtre, en garantissant l'approvisionnement de la France, et de soustraire notre pays au chantage et aux pratiques du cartel des grandes compagnies.

Des économies d'énergie peuvent être réalisées, mais ce n'est pas aux particuliers qu'il faut les demander.

La substitution du charbon aux hydrocarbures dans les centrales électriques, dont l'équipement le permet, provoquerait une réduction de cinq millions de tonnes dans la consommation

du fuel lourd, soit une économie supérieure à l'ensemble de celles qui sont attendues des restrictions voulues par le Gouvernement.

Il faut aussi engager une action conséquente pour le développement des transports en commun, qui permettrait d'importantes économies d'énergie sans gêne pour les usagers.

D'autre part, notre pays dispose d'atouts importants pour son développement économique et pour son commerce extérieur. A cet effet, il faut susciter — cela est possible — le développement du secteur public de la machine-outil, de l'équipement industriel, de l'énergie, de la marine marchande et augmenter la production des charbonnages.

Les accords qui viennent d'être conclus avec l'Union soviétique et l'Irak montrent, par ailleurs, que la coopération avec les pays socialistes et les pays en voie de développement est riche de possibilités prometteuses, et qu'on a eu tort de négliger depuis tant d'années cette coopération, malgré nos incassantes objurgations. On peut aujourd'hui poser la question, lorsqu'on sait que nos échanges avec les pays socialistes atteignent à peine 3 p. 100 de notre commerce extérieur. Pourquoi avoir tant tardé ? Pourquoi ne faire encore que si peu ?

**Un député républicain indépendant.** Ils n'ont rien à vendre.

**M. Robert Ballanger.** Faire barrage à l'inflation, résorber le déficit du commerce extérieur, ces objectifs sont pour nous inséparables de la sauvegarde du niveau de vie d'emploi des Français.

Vouloir, comme s'y applique le Gouvernement, réduire la consommation des Français, est une solution scandaleuse et absurde, un remède qui aggrave le mal. C'est asphyxier l'économie, c'est organiser le chômage.

Bien au contraire, stimuler la consommation, c'est donner de l'oxygène à l'économie. C'est donc à une nécessité urgente que répond notre proposition d'un relèvement important des salaires, allocations, pensions et retraites, dont le pouvoir d'achat devrait être garanti et amélioré régulièrement.

Un autre objectif essentiel, à notre sens, est celui de la sauvegarde de l'emploi, notamment pour la satisfaction des revendications des travailleurs concernant les garanties contre les licenciements arbitraires et l'obligation du reclassement.

Nous demandons donc le déblocage des crédits nécessaires aux petites et moyennes entreprises en difficulté, la création d'emplois par la relance de la construction de logements, d'équipements collectifs, d'hôpitaux ainsi que par le développement des activités des industries de pointe et de la recherche.

Pour leur part, les agriculteurs devraient pouvoir bénéficier de prix rémunérateurs garantis.

Enfin l'épargne populaire doit être préservée par l'indexation des taux d'intérêt des livrets A des caisses d'épargne.

Voilà des mesures concrètes, immédiatement applicables, qui permettraient tout de suite de porter un coup à la crise et de soulager la peine des travailleurs et des masses populaires.

Naturellement, monsieur le Premier ministre, nous ne comptons pas sur vous pour changer le cours d'une situation que vous avez voulue et organisée pour le plus grand bien des puissances d'argent que vous servez. Nous voulons seulement, ici, établir vos responsabilités, dénoncer votre tentative de vous camoufler derrière la situation internationale pour y échapper.

La situation actuelle est de votre fait : vous ne pouvez vous dérober.

La majorité le sent bien, qui est en proie à des contradictions et à des rivalités. Monsieur le Premier ministre, vous venez de faire main basse sur le parti qui fut « la majorité de la majorité présidentielle ».

**M. André Bard, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.** Et qui le reste !

**M. Hervé Laudrin.** Oui, et qui le reste !

**M. Robert Ballanger.** Voici le chef de cabinet du Président de la République secrétaire général de l'U. D. R. ! Plaisant retour des choses, qui ramène à sa juste dimension l'affirmation orgueilleuse d'une indépendance perdue avant même d'être conquise !

Si l'on considère les coïncidences de dates, on peut facilement penser à une américanisation de l'U. D. R. (*Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République. — Applaudissements sur les bancs des communistes et sur divers bancs des socialistes et radicaux de gauche.*)

Je n'ai pas encore appris comment on disait « godillot » en américain, mais cela viendra. (*Interruptions sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

**M. Hervé Laudrin.** Et comment dit-on cela en russe ?

**M. Robert Ballanger.** Du fait d'une représentation infidèle du pays dans cette Assemblée, vous allez, une fois encore, monsieur le Premier ministre, échapper à la censure.

Majorité de faveur hier, vous êtes aujourd'hui, messieurs, une minorité dans le pays. (*Protestations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Les travailleurs et tous ceux qui souffrent de votre politique vous ont déjà condamnés. Avec eux nous créerons les conditions des changements fondamentaux qui permettront l'application intégrale du programme commun de gouvernement...

**M. Hector Rolland.** Vous y croyez vraiment ?

**M. Robert Ballanger.** ... qui seul peut sauver le pays des désastres auxquels vous le conduisez. (*Applaudissements sur les bancs des communistes et sur de nombreux bancs des socialistes et radicaux de gauche.*)

**M. Hervé Laudrin.** Il y a quinze ans que vous dites cela.

**M. le président.** La parole est à M. le Premier ministre.

**M. le Premier ministre.** Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, nous voici en cette fin de session parlementaire devant une nouvelle motion de censure déposée par l'opposition. C'est la dixième depuis 1962. Aucune n'a été adoptée. Chacun sait qu'il en sera de même pour celle-ci.

Mais c'est une institution essentielle de notre Constitution ; c'est le jeu normal et démocratique de notre régime parlementaire. Ainsi le Gouvernement peut-il être contrôlé. Ainsi l'opposition peut-elle en toute clarté exposer ses critiques, faire des propositions, tenter de faire adopter ses propres thèses.

Mais en est-il bien ainsi aujourd'hui ? Est-ce bien ces objectifs que cherche à atteindre les signataires de la motion de censure ?

Existe-t-il un fait nouveau dans l'action que le Gouvernement poursuit depuis plus de six mois ?

**M. Henri Lavielle.** Hélas !

**M. le Premier ministre.** Ses principes ont été réaffirmés à plusieurs reprises, notamment devant votre Assemblée lors du débat budgétaire, et de très larges discussions ont déjà eu lieu sur l'ensemble des points évoqués non seulement par la motion de censure, mais également dans les propos tenus par les deux orateurs qui l'ont soutenue.

S'agit-il de proposer au pays une autre politique face à la grave crise que connaît actuellement le monde ? La lecture attentive du texte de cette motion ne permet pas de découvrir des propositions qui soient véritablement réalistes et constructives.

S'agit-il de tenter d'ébranler la nouvelle majorité présidentielle ? (*Rires sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes. — Applaudissements sur de nombreux bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants, des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Elle n'a pas cessé de manifester son soutien au Gouvernement il est absurde d'escompter entamer sa cohésion. (*Applaudissements sur les mêmes bancs. — Exclamations sur les bancs des communistes, des socialistes et radicaux de gauche.*)

Non, la lecture des discours des responsables socialistes ou des articles récents de M. Marchais montre clairement, sans qu'il soit besoin d'interpréter des pensées ou des arrière-pensées, qu'il s'agit d'une affaire interne à l'opposition. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et des républicains indépendants.*)

Pour masquer ses divergences — et c'est normal — elle cherche à se réunir sur un texte vague et général qui pourrait donner l'illusion d'un accord. (*Interruptions sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.*)

**M. Daniel Benoist.** Nous ne sommes pas l'U. D. R. !

**M. Henri Lavielle.** On ne fait pas de coup de force !

**M. le Premier ministre.** Pour ma part, je pense que, quelle que soit la motivation de ceux qui voudraient nous censurer, dans les circonstances actuelles, aucun effort de clarification n'est superflu, aucun débat inutile.

C'est dans cet esprit que je vais m'efforcer à nouveau de vous expliquer et à travers vous, d'expliquer au pays, notre situation et de tracer les grandes lignes de notre politique.

Le texte de la motion de censure — que je prendrai, bien sûr, pour référence — traduit en vérité l'ambiguïté qui caractérise son dépôt : l'accord, une fois de plus, est évidemment

facile à obtenir sur les critiques, même lorsque celles-ci, par leurs exagérations, perdent toute vraisemblance ; les propositions constructives sont vagues ou pourraient être taxées de démagogiques ; les silences sont révélateurs.

Les critiques ou les accusations qui représentent près des trois quarts du texte qui vous est soumis, sont centrées autour de trois idées : le Président de la République n'aurait pas tenu les promesses de la campagne électorale, l'information ne serait pas libre (*Interruptions sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche*), la politique économique suivie serait inefficace et dangereuse. (*Nouvelles interruptions sur les mêmes bancs.*)

Un député socialiste. C'est vrai !

M. le Premier ministre. Je cite votre texte, messieurs !

Sur ce qui a été fait depuis six mois, je n'ai pas l'intention de me livrer, bien sûr, à un inventaire satisfaisant.

M. Georges Marchais. Ce serait pourtant vite fait !

M. le Premier ministre. L'heure n'est pas à cet exercice de style. Mais puisque les auteurs de la motion de censure prétendent que le Gouvernement n'a pas « tenu les promesses faites au pays », je voudrais pendant quelques instants, confronter très simplement ce à quoi le Président de la République s'est engagé et ce qui a été réalisé par le Gouvernement.

L'objectif le plus immédiat concernait les plus défavorisés de nos concitoyens. Trois exemples parmi les plus importants montrent que les engagements ont été tenus.

Le salaire minimum de croissance est passé de 5,95 francs l'heure à 6,75 francs, ce qui représente une progression de plus de 13 p. 100 en un peu plus de six mois, et permet de dépasser l'objectif de 1 200 francs fixé par le Président de la République pour les premiers mois de son septennat. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants, des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Dans le même esprit, les bas salaires ont toujours bénéficié, dans les accords du secteur public, d'une revalorisation plus forte que la moyenne des rémunérations.

M. Pierre Mauroy. Pas dans les P. T. T. !

M. le Premier ministre. En second lieu, le minimum vieillesse a été relevé de 21 p. 100, atteignant maintenant 6 300 francs par an. Une nouvelle étape, conformément aux engagements pris, s'ouvrira le 1<sup>er</sup> janvier et permettra la réalisation de l'objectif de vingt francs par jour qui sera atteint comme convenu avant la fin de la première année du septennat. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et des républicains indépendants.*)

Comme promis, enfin, le Gouvernement a mis en place un processus de généralisation de la sécurité sociale pour tous les Français, tandis que les prestations familiales étaient relevées d'un taux, certes encore insuffisant, mais supérieur à celui qui aurait résulté de l'application des mécanismes antérieurs.

M. Guy Ducloné. Elles ont 50 p. 100 de retard !

M. le président. Je vous prie de ne pas interrompre.

M. le Premier ministre. On se tromperait si l'on croyait que la politique du Gouvernement s'est bornée à la revalorisation, si nécessaires soit-elle, des prestations sociales. Dans la conjoncture actuelle, c'est le revenu de tous les travailleurs qu'il convient de sauvegarder. Tel était notre second objectif. Nous l'avons fait dans le secteur public. La politique contractuelle menée ces derniers mois, dans la fonction publique et dans le secteur nationalisé, a permis la conclusion, entre les directions générales et les organisations syndicales, d'accords garantissant non seulement le maintien, mais encore une progression du pouvoir d'achat, sans compter les mesures catégorielles et spécifiques que comporte traditionnellement, et c'est normal, ce type d'accords.

Ces accords étaient assortis de clauses de sauvegarde, qui ont fonctionné avec souplesse et efficacité. Les travailleurs ne s'y sont pas trompés qui, invités à la grève, n'y ont participé, de l'aveu même des organisateurs, que de façon fort limitée.

Dans un même souci de concertation, j'ai invité le secrétaire d'Etat à la fonction publique à ouvrir des discussions avec les organisations syndicales de fonctionnaires pour examiner les solutions propres à régler le difficile problème de l'auxiliaire. Il y a quelques jours, un accord de principe a été enregistré entre le ministre de l'éducation et le syndicat national des instituteurs sur le problème de la stagiarisation des instituteurs et sur le principe de la suppression d'aujourd'hui à 1980 de toute forme d'auxiliaire dans l'enseignement élémentaire.

J'ai parlé du secteur public. Mais les salaires ont également progressé à un rythme rapide, trop rapide même, dans les entreprises privées. Lorsque j'entends dire, à cette tribune et ailleurs, que le pouvoir d'achat des salariés a baissé en 1974...

M. Jack Ralite. C'est vrai !

M. le Premier ministre. ... je me demande qui l'on veut tromper. Je renverrai nos détracteurs aux statistiques, que nul ne conteste, sur l'évolution du salaire horaire pour les trois premiers trimestres de l'année. Le pouvoir d'achat des salariés en 1974 a, en moyenne, non seulement été sauvegardé, mais assez sensiblement accru.

M. Jacques-Antoine Gau. Ce n'est pas sérieux !

M. le Premier ministre. Je ne crains sur ce point aucun démenti sérieux. (*Interruptions sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche. — Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et des républicains indépendants.*)

M. Roger Duroure. Des chiffres !

M. le Premier ministre. Monsieur, vous demandez des chiffres. Si vous aviez assisté de façon constante, comme il eût été souhaitable, à l'ensemble des débats qui à maintes reprises ont porté sur ces problèmes, notamment à l'occasion de la discussion budgétaire, vous les connaîtrez parfaitement et vous ne seriez pas obligé de les redemander ! (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

M. Roger Duroure. Ils n'ont pas été donnés !

M. le Premier ministre. Au-delà de la protection du pouvoir d'achat, la troisième orientation fixée à la politique sociale du Gouvernement concernait la mise en place d'une meilleure protection des travailleurs contre les risques de perte d'emploi. A cet égard, le Gouvernement avait fixé un certain nombre d'objectifs précis, assortis de calendriers rigoureux et de procédures faisant une très large place à la négociation entre les partenaires sociaux. Six mois après, je puis dire que ce calendrier a été intégralement respecté. C'est le cas, tout d'abord, de l'institution d'une garantie de salaire pendant un an pour les travailleurs victimes de licenciement pour cause économique : je suis sûr que l'Assemblée, par-delà les différences d'opinion, aura pleinement conscience du progrès considérable que constitue cette réforme que le Gouvernement a voulue et dont il a pris l'initiative et qui est sans équivalent dans aucun autre pays.

J'avais ensuite demandé que les organisations professionnelles et syndicales améliorent les dispositions de l'accord du 10 février 1969 sur la sécurité de l'emploi. Sur ce point aussi, une solution a été dégagée, le 21 novembre dernier. J'avais indiqué que le Gouvernement déposerait un projet de loi portant réforme du droit des licenciements collectifs. C'est également fait. C'est un texte important et concret...

M. Guy Ducloné. Et inefficace !

M. le Premier ministre. ... qui améliore l'information et la consultation, ainsi que les conditions d'intervention de l'inspection du travail. A un moment où les préoccupations relatives à l'emploi sont particulièrement ressenties par les travailleurs, je suis sûr que ceux-ci apprécieront à sa juste valeur, cet ensemble cohérent de réformes qui contribuent à améliorer sensiblement la protection à laquelle ils ont droit.

M. Hector Rolland. Très bien ! (*Rires sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.*)

M. le président. Je vous en prie, laissez parler l'orateur !

M. le Premier ministre. Enfin, des décisions importantes ont été prises dans des domaines aussi différents que l'amélioration de la condition féminine ou la définition d'une politique de l'immigration mieux contrôlée et plus généreuse pour les travailleurs étrangers qui sont sur notre territoire.

Comment, dès lors, peut-on soutenir sérieusement que le Gouvernement n'a pas tenu les engagements du Président de la République ? Je prends l'Assemblée à témoin des projets nombreux et importants dont elle a eu à connaître au cours de la présente session, malgré la charge que constitue déjà la discussion du budget : qu'il s'agisse des textes relatifs aux licenciements collectifs, à la protection sociale des handicapés, à la libéralisation de la contraception, à l'interruption de la grossesse et d'autres textes qui ont une influence concrète sur la vie quotidienne des Français, le travail accompli par cette Assemblée en quelques semaines a été considérable. Je saisis cette occasion

pour vous exprimer ici la gratitude du Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

La deuxième critique de la motion de censure, qui concerne l'information, est tout aussi dénuée de fondement que la première; elle serait, en plus, injurieuse pour notre démocratie, si elle n'était parfaitement ridicule.

Quand je lis sous la plume de M. Marchais que le parti communiste français est dans ce pays le seul parti, et il insiste, en précisant lui-même « je dis bien le seul », à n'avoir jamais levé la main sur les libertés...

**Plusieurs voix sur les bancs communistes. C'est vrai!**

**M. le Premier ministre.** ... et au contraire à les avoir défendues en toutes circonstances, et que je rapproche ces affirmations incroyables du procès d'intention qui nous est fait, je reste stupéfait devant un tel cynisme. (*Vifs applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants, des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Je ne me livrerai pas à ce petit jeu qui consiste à retrouver l'ensemble des témoignages du passé, et notamment un certain historique souvent évoqué des pratiques antérieures à 1958.

**M. Georges Marchais.** Me permettez-vous de vous interrompre, monsieur Chirac ?

**M. le Premier ministre.** Volontiers!

**M. le président.** La parole est à M. Marchais avec l'autorisation de M. le Premier ministre.

**M. Georges Marchais.** Monsieur Chirac, je vous poserais une seule question: pouvez-vous citer dans ce pays un seul exemple où le parti communiste français ait levé la main sur les libertés?

**M. Robert-André Vivien.** Oui, le maire de Fontenay-sous-Bois m'a empêché de tenir ma permanence!

**M. le Premier ministre.** Monsieur Marchais, d'abord j'ai simplement cité ce que vous affirmiez. Ensuite, il est vrai, si je me réfère à la période récente, que je ne porterai pas de témoignage en sens contraire, mais pour la raison très simple que n'ayant pas eu la responsabilité des pouvoirs publics, je ne vois pas comment et en quoi vous auriez eu la possibilité de le faire.

Mais je me méfie pour l'avenir. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

**M. Georges Marchais.** Permettez-moi alors, monsieur Chirac...

**M. le président.** Laissez M. le Premier ministre achever son exposé. Deux orateurs communistes restent inscrits dans le débat: vous aurez la possibilité de vous exprimer par la suite.

Il n'est pas possible de laisser s'instaurer un dialogue.

**M. Georges Marchais.** Monsieur Chirac, je prends acte que vous êtes incapable de citer un seul exemple où nous aurions porté atteinte aux libertés! (*Applaudissements sur les bancs des communistes.*)

**M. Hervé Laudrin.** Monsieur le Premier ministre, me permettez-vous d'ajouter un mot?

**M. le Premier ministre.** Volontiers.

**M. Pierre Juquin.** Il appelle à la rescousse!

**M. le président.** La parole est à M. Laudrin, avec l'autorisation de l'orateur.

**M. Hervé Laudrin.** Monsieur le président, puisque les interpellations de collègue à collègue sont interdites, je voudrais simplement, sous votre haute autorité, prier M. le Premier ministre de demander à M. Marchais s'il est exact ou non qu'il ait voté contre la liberté d'enseignement que tous ici, ou en tout cas la majorité, nous tenons pour essentielle. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux. — Exclamations sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.*)

**Un député socialiste.** Et vous, contre la liberté d'avortement!

**M. le président.** Mes chers collègues, je vous en prie. La parole est à M. le Premier ministre, et à lui seul!

**M. le Premier ministre.** Je demande sérieusement où sont donc les entraves au droit à l'information libre? Où est le monopole des moyens d'information? Il n'y a qu'à ouvrir les postes de radio, lire les journaux, regarder la télévision pour

constater que toutes les opinions s'y expriment et que commentateurs ou journalistes ne ménagent pas le Gouvernement dans leurs critiques.

**M. Xavier Hamelin.** C'est vrai!

**M. le Premier ministre.** Celles-ci, quelquefois, nous heurtent ou nous blessent. Mais c'est notre fierté et c'est notre conception, à nous, de la démocratie, de les accepter et même d'en tirer profit lorsqu'elles sont constructives.

La réforme de l'O. R. T. F., je l'ai affirmé à plusieurs reprises, a comme seul objectif d'améliorer la qualité des programmes et d'assainir sa gestion financière, et Dieu sait si elle en avait besoin dans l'intérêt même des téléspectateurs et des auditeurs! (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Or, sur ce dernier point, ceux qui nous critiquent sont étrangement muets. Tout se passe comme si tout était parfait avant la réforme, comme s'il ne fallait rien modifier, comme si l'équilibre financier de l'O. R. T. F. n'avait jamais été menacé.

Faut-il vous rappeler certaines critiques du rapport de la commission de contrôle que vous avez créée à cet effet et qui faisaient état de nombreux agents, journalistes notamment, qui étaient sous-employés ou même totalement inoccupés?

Il est indigne de parler d'épuration, alors qu'il s'agit de la remise en ordre d'une gestion administrative, sans laquelle il n'est pas possible de reconstruire une structure moderne et dynamique au service de l'ensemble des téléspectateurs.

Toutes les règles ont été fixées, toutes les garanties ont été prises conformément à la loi que vous avez adoptée, pour que cette réduction d'effectifs nécessaire se fasse dans les conditions de clarté et de justice auxquelles a droit le personnel de l'O. R. T. F.

**M. Gérard Houteer.** De tels propos sont incroyables!

**M. le Premier ministre.** J'ai veillé personnellement à ce qu'il en soit ainsi, comme je veillerai personnellement à ce que tout soit fait pour faciliter au maximum les conditions de reclassement de ceux qui n'auront pu être repris dans les nouveaux organismes de radio et de télévision. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Les difficultés économiques de la France sont traitées une fois de plus comme s'il s'agissait de problèmes purement nationaux, dus à la seule imprévoyance du Gouvernement qui, comme par un malin plaisir, se bornerait à aggraver la situation, quand on ne l'accuse pas de l'avoir créée ou inventée pour justifier les contraintes imposées aux particuliers ou aux entreprises.

**M. André Chandernagor.** Elle dure depuis dix-sept ans!

**M. le Premier ministre.** Faut-il rappeler que la crise que nous affrontons est une crise mondiale qui affecte non seulement l'ensemble de l'économie occidentale, mais aussi, ce qui est peut-être plus grave encore, les pays en voie de développement?

C'est un fait objectif que le prix du pétrole, passé de 70 francs la tonne en 1970 à plus de 400 francs aujourd'hui, a entraîné pour les pays développés une considérable détérioration des termes de l'échange.

C'est un fait objectif que la ponction ainsi opérée a des conséquences très graves sur les balances commerciales des pays consommateurs. Pour notre part, l'approvisionnement pétrolier nous coûtait 15 milliards de francs en 1973, il nous coûtera 52 milliards de francs en 1974, pour une quantité légèrement inférieure. Pour l'ensemble des pays regroupés au sein de l'O. C. D. E., l'excédent de balance courante, qui était de 2 milliards de dollars en 1973, est devenu un déficit de 41 milliards de dollars en 1974.

Nul ne peut s'étonner sérieusement des conséquences de ce traumatisme fondamental sur l'ensemble des pays consommateurs.

C'est un fait objectif que la nécessité où sont et seront les pays industriels de financer ce surcoût d'importation de pétrole par une moindre progression de la consommation intérieure et donc des revenus. Cette ponction sur les revenus a été évaluée effectivement, monsieur Mitterrand, par des experts de la commission de Bruxelles, mais à 3 p. 100 du produit national brut pour l'ensemble des Etats de la Communauté.

Nous prétendons — j'y reviendrai tout à l'heure — néanmoins maintenir en France par la progression des salaires et dans le cadre de la lutte contre l'inflation, la garantie du pouvoir d'achat. C'est un défi.

Je n'ai jamais dit, et je ne veux pas dire aujourd'hui que cette augmentation considérable du prix de l'énergie soit la seule cause de l'inflation que nous connaissons. Outre la hausse du coût des autres matières premières importées, il y a la détérioration du système monétaire international et il y a incontestablement des éléments internes à notre économie : une sensibilité particulière de la France au phénomène inflationniste, une inadapation de certaines structures économiques, un accroissement trop rapide des rémunérations, qui est à la fois la conséquence et l'accélérateur de la hausse des prix. Mais personne ne peut sérieusement contester, et personne ne conteste à l'étranger, que les difficultés économiques actuelles ont essentiellement pour origine l'accroissement brutal et excessif du prix de l'énergie. Je remarque d'ailleurs que si les communistes refusent cette évidence, les économistes socialistes, au contraire, la reconnaissent.

Pour rétablir, selon un calendrier précis, les équilibres ainsi menacés, le Gouvernement a, dès le 12 juin dernier, présenté un programme d'ensemble. Celui-ci a été abondamment exposé, commenté, discuté. Je n'y reviendrai pas, me contentant de faire le point de la situation actuelle, afin d'examiner avec vous où nous en sommes dans notre effort de rétablissement des équilibres de l'économie française.

En ce qui concerne les prix d'abord, le rythme moyen de hausse était, au cours des quatre premiers mois de l'année, de plus de 1,4 p. 100 par mois, ce qui aurait correspondu à une augmentation annuelle de plus de 17 p. 100. Elle a été ramenée, pour les trois derniers mois à une moyenne à peine supérieure à 1 p. 100 — 3,1 p. 100 pour les trois mois. Les mois de novembre et de décembre devraient nous permettre de revenir à 1 p. 100 et même en-dessous, conformément aux objectifs que nous nous étions fixés et que nous avons annoncés dès le mois de juin dernier. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants, et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Cette prévision repose sur le fait qu'un certain nombre de prix de gros ont depuis quelques mois cessé d'augmenter ou même commencé à baisser. C'est vrai pour les matières premières industrielles importées, mais aussi pour les produits industriels semi-transformés. Cette évolution des prix de gros ne se répercute pas immédiatement au niveau du détail, du fait de la durée des cycles de production et de commercialisation, mais certains secteurs du détail commencent déjà à enregistrer le phénomène de baisse.

En ce qui concerne le commerce extérieur, on a évoqué avec une certaine fantaisie des chiffres dont on se demande d'où ils peuvent provenir. Par exemple, M. Ballanger a parlé d'un déficit de notre balance commerciale, pour l'année 1974, de 35 milliards de francs, alors qu'il n'atteindra que la moitié !

**M. Jack Ralite.** C'est dans le projet de loi de finances !

**M. le Premier ministre.** Soyez sérieux et avancez des chiffres sérieux.

En ce qui concerne le commerce extérieur, l'évolution est, là aussi, favorable. Les derniers chiffres connus, relatifs au mois de novembre dernier et dont je suis heureux de réserver la primeur à l'Assemblée nationale, sont significatifs.

Corrigées des variations saisonnières, les importations se sont élevées à 19 569 millions de francs, les exportations à 19 351 millions de francs. Le déficit est donc de 218 millions de francs et le taux de couverture de 98,9 p. 100. (*Applaudissements sur de nombreux bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Ces chiffres sont à comparer à ceux des mois antérieurs, et je vous prie d'excuser une rapide énumération — elle vous servira de référence pour vos interventions suivantes, messieurs de l'opposition — mais elle traduit clairement le redressement continu auquel nous assistons depuis quelques mois.

**M. Raoul Bayou.** Cela se voit !

**M. le Premier ministre.** Cela vous ennuie, mais c'est ainsi. Toujours corrigés des variations saisonnières, les déficits ont atteint les chiffres de 3 014 millions de francs en juillet, 2 137 millions de francs en août, 1 026 millions de francs en septembre, 1 489 millions de francs en octobre et 218 millions de francs, je le répète, en novembre dernier. (*Interruptions sur les bancs des communistes.*)

**M. Roger Duroure.** Et la balance des paiements ?

**M. le Premier ministre.** Si vous le souhaitez, je vous donnerai une explication plus complète dans les couloirs, tout à l'heure.

Ce résultat spectaculaire est dû, à la fois à une moindre augmentation des importations, qui ont baissé de 1,9 p. 100 par rapport au mois d'octobre dernier, et au maintien d'une progression importante — 4,8 p. 100 — des exportations.

Tout cela est absolument essentiel, dans la mesure où notre indépendance économique est en cause.

J'ajouterai, enfin, qu'il est normal de raisonner en chiffres corrigés des variations saisonnières. Mais, pour prévenir des interprétations fausses et malveillantes, si l'on raisonnait en chiffres bruts, le résultat de novembre serait encore meilleur, puisque le taux de couverture se situe à 100,3 p. 100, laissant apparaître un excédent de 65 millions de francs.

Que peut-on conclure de ce bref bilan ? Que nous avons gagné nos paris économiques ? Je crois qu'il est encore prématuré de l'affirmer. Que nous les avons perdus ? Ce serait faux et malhonnête de le prétendre.

L'examen objectif des indices économiques fait apparaître que nous sommes sur la bonne voie et que le processus de désinflation de notre économie se poursuit conformément aux orientations que nous nous étions fixées. Et c'est d'ailleurs pour cela et devant cette constatation, qui dément leurs sombres pronostics, que les auteurs de la motion de censure sont si discrets sur les problèmes de prix ou d'équilibre de la balance commerciale, dans leur texte, et concentrent leurs critiques et leurs attaques sur le problème du chômage et de l'activité économique.

**M. Roger Duroure.** Et sur la balance des paiements !

**M. le Premier ministre.** C'est, en effet, à l'heure actuelle, la préoccupation essentielle des Français et je voudrais, bien sûr, insister sur ce point.

Il faut d'abord, dans un domaine aussi important pour les travailleurs et pour l'avenir de la France, ne pas jouer avec les chiffres et lancer des évaluations dangereuses ou fantaisistes. Rien ne permet d'avancer, comme vient de le faire un grand quotidien parisien — et comme cela a été repris avec une nuance par M. Ballanger — un chiffre de chômeurs de un million. Ce n'est pas une déformation des statistiques, c'est un mensonge. (*Applaudissements sur de nombreux bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et du groupe des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Au 30 novembre dernier, on enregistrait, corrigées des variations saisonnières, 626 000 demandes d'emplois, contre 560 000 en octobre et 498 000 en septembre. En trois mois, leur nombre a augmenté de 128 000, soit de plus de 25 p. 100. Cette évolution est, certes, très préoccupante, mais il faut l'éclairer par trois constatations.

La première concerne le chiffre même des demandeurs d'emploi : Il y a un an, au moment où, de l'aveu de tous, l'économie française était en situation de plein emploi, voire de suremploi, le nombre des demandes d'emploi était de l'ordre de 400 000, chiffre que l'on peut considérer, dans une économie aussi complexe que la nôtre, compte tenu du chômage d'adaptation ou de mobilité — c'est-à-dire du chômage de changement à très court terme — comme le minimum incompressible. Le chômage conjoncturel, dû au ralentissement économique actuel, peut donc être évalué à 220 000 environ, soit moins de 1 p. 100 de la population active. (*Murmures sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.*)

La deuxième constatation a trait à notre situation comparée à celle de nos voisins. Par rapport à sa population active, c'est en France que le nombre des demandeurs d'emploi, qui est supérieur, naturellement, au nombre de chômeurs réels, est le moins élevé.

Alors que le pourcentage est de 2,8 p. 100 dans notre pays, il est de 3 p. 100 en Grande-Bretagne, 3,1 p. 100 en République fédérale d'Allemagne, 6 p. 100 aux Etats-Unis et 7 p. 100 en Italie.

Ce n'est évidemment pas une consolation, mais cela signifie que notre pays, en raison sans doute de ses structures économiques, mais peut-être aussi — pourquoi ne pas le dire ? — en raison de la politique économique qui a été suivie, est moins atteint par le chômage que la plupart des autres pays dont certains, d'ailleurs, sont dirigés par des gouvernements socialistes. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

La troisième constatation, à mon avis la plus importante, est l'évolution des demandes d'emploi enregistrées en novembre... (*Protestations sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.*)

**M. Jean-Pierre Chevènement.** Monsieur le Premier ministre, me permettez-vous de vous interrompre ?

**M. le Premier ministre.** Très volontiers.

**M. le président.** La parole est à M. Chevènement, avec l'autorisation de M. le Premier ministre.

**M. Jean-Pierre Chevènement.** Je vous remercie, monsieur le Premier ministre.

Vous connaissez sans doute la distinction opérée par les services du ministère de l'économie et des finances et par l'I. N. S. E. E. entre le nombre des chômeurs secourus, le nombre des demandes d'emploi enregistrées par l'Agence nationale pour l'emploi, celles qui émanent de la population dite « à la recherche d'un emploi » et qui apparaissent lors d'un recensement et enfin celles en provenance de ce qu'on appelle « la population marginale à la recherche d'un emploi » qui sont dégagées lorsque le recensement se poursuit par une interview.

D'après le numéro de mars 1974 de *Economie et Statistiques*, revue du ministère de l'économie et des finances, en 1973 cette population marginale à la recherche d'un emploi s'élevait à environ 700 000 personnes.

A cette époque, le nombre des demandes d'emploi enregistrées par l'Agence nationale pour l'emploi avait dépassé le chiffre de 450 000, si mes souvenirs sont fidèles.

Si l'on applique aujourd'hui le même coefficient de correction au nombre des demandes enregistrées par l'Agence nationale pour l'emploi, on arrive, effectivement, comme l'a rappelé à juste titre un grand quotidien du soir, à un chiffre voisin de 900 000.

Ces calculs sont à la disposition, non pas de n'importe quel économiste, mais de quiconque veut se donner la peine de lire l'article auquel je vous renvoie : le chiffre de 900 000 maintenant voisin du million, est parfaitement avéré. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes. — Protestations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

**M. le Premier ministre.** Monsieur Chevènement, vous fondez vos calculs sur l'application de ce coefficient.

Je vous réponds que, dans ce cas, vous commettez une double erreur.

D'abord, la notion de population marginale à la recherche d'un emploi n'a aucune signification sociale. C'est une notion purement statistique qui ne correspond à rien, dans la mesure où elle intègre certaines demandes d'emploi émanant de personnes déjà pourvues d'un emploi, mais qui estiment souhaitable d'en changer. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Cette notion peut être intéressante, comme vous l'avez noté, en macro-économie, mais elle n'a aucun rapport avec la politique sociale.

Ensuite, votre extrapolation, à partir de l'application d'un coefficient, n'a strictement aucun sens dans la mesure où il s'applique, d'un côté à des demandeurs d'emploi réels, et de l'autre, pour partie, à des demandeurs potentiels de changement d'emploi. Aucune loi mathématique ne lie ces deux expressions et appliquer ce coefficient à ces nouveaux chiffres, c'est tout simplement une deuxième erreur, pour ne pas dire une ânerie. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux. — Protestations sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

**M. Pierre Mauger.** Retournez à l'école, monsieur Chevènement !

**M. le Premier ministre.** M. Chevènement lit peut-être des revues savantes, mais j'assumais les fonctions de secrétaire d'Etat à l'emploi à une époque où, déjà, l'opposition prétendait que la France compterait un million de chômeurs dans les mois suivants, moyennant quoi nous perdriions les élections législatives. Je me souviens parfaitement de cette campagne.

Or, quels qu'aient été les renseignements que vous ayez pu tirer de vos revues, nous n'avons pas perdu les élections et il n'y a pas eu un million de chômeurs. Aujourd'hui, ce sera la même chose ! (*Applaudissements sur de nombreux bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

La troisième constatation, à mon avis la plus importante, concerne l'évolution des demandes d'emploi enregistrées au cours du mois de novembre dernier qui, pour la première fois depuis plus d'un an, manifeste une certaine baisse.

Cela implique, non pas que la progression du nombre des demandeurs d'emploi sera stoppée et je n'aurai garde de le

prétendre, mais que le taux d'accroissement devrait se ralentir et, en tous les cas, qu'il serait absurde de prolonger, dans l'avenir, les tendances des derniers mois pour en tirer des conclusions que rien ne justifie, si ce n'est le désir d'affoler les travailleurs.

Cette constatation est d'ailleurs tout à fait cohérente avec l'analyse de la situation économique actuelle.

La rapidité du retournement conjoncturel que l'on a constaté au cours des deux ou trois derniers mois est, pour une large part, due au fait que les chefs d'entreprises, les commerçants et les particuliers qui, au cours d'une période de surchauffe et d'incertitude, avaient jugé utile et normal de constituer des stocks importants, notamment de matières premières, ont procédé, pour des raisons financières ou économiques, à un brusque dégonflement de ceux-ci, entraînant par là-même un freinage de l'activité industrielle. Mais ce mouvement de déstockage devrait se ralentir.

Alors qu'il y a quelques mois, la production de la plupart des entreprises industrielles était supérieure à la demande, un phénomène inverse commence à se manifester qui devrait progressivement conduire un nombre accru de chefs d'entreprises à renoncer à leur attentisme en matière d'embauche.

Il apparaît ainsi que l'avenir à court terme de notre économie n'est pas aussi sombre ou inquiétant que certains voudraient le faire croire.

Certes, les taux de progression que nous avons connus dans le passé ne sont plus de mise dans la conjoncture mondiale actuelle. Certes, des phénomènes mondiaux, notamment dans le domaine monétaire, peuvent encore contrarier notre redressement. Certes, la route sera difficile et longue.

Mais, comme le prévoient tous les organismes internationaux, la France n'est pas menacée, en 1975, de stagnation et encore moins de récession. La reconstitution des stocks, la consommation intérieure qui continue à progresser, les succès très importants obtenus en matière d'exportation, le volume du commerce mondial qui devrait, en 1975, se développer au rythme de 7 à 8 p. 100, constituent des éléments positifs pour l'avenir de notre production.

Aux chefs d'entreprises qui s'inquiètent de la baisse de leurs carnets de commande, aux salariés qui s'interrogent au sujet de l'emploi, aux Français que se demandent quel sera l'avenir de la France, j'aimerais faire comprendre, sans verser dans un optimisme excessif et qui ne serait pas de mise, que nous avons en nous-mêmes les moyens de surmonter nos difficultés, à condition d'unir nos efforts et de refuser la facilité, le découragement ou le dénigrement. (*Applaudissements sur de nombreux bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants, des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Je répondrai à M. Mitterrand qui s'inquiétait, à juste titre, de l'insuffisante progression de notre économie, que nous conservons, mais il le sait aussi bien que moi, un rythme qui est sans comparaison avec celui de nos voisins.

Si nous avons pu maintenir, en 1974, grâce à la politique économique menée par le gouvernement précédent et le gouvernement actuel, un rythme de progression de 4,7 p. 100 par an, tous les pays voisins connaissent des taux de progression bien moindres.

En République fédérale d'Allemagne — pays que vous avez cité, monsieur Mitterrand — ce taux atteindra difficilement 1,8 p. 100, au Royaume-Uni moins 1 p. 100, aux Etats-Unis 0 p. 100, au Japon 1 p. 100. La moyenne, pour l'ensemble des pays européens, sera de 1,9 p. 100.

Ces seuls chiffres traduisent un bilan, qui n'est pas tellement négatif, de l'action et de la politique économique du Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants, des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

La France travaille, elle travaille bien. Toutes les comparaisons internationales montrent que, par rapport à nos partenaires industriels, nous nous classons dans la moyenne quant à l'évolution des prix, mais très bien — comme je viens de le signaler — pour la croissance industrielle et très bien aussi pour la compétitivité extérieure.

Si nous poursuivons nos efforts, nous parviendrons à réduire l'inflation, à équilibrer nos échanges extérieurs et, plus rapidement encore que nous ne l'avions espéré, à réorienter notre croissance dans un sens plus conforme, à la fois à la nouvelle situation internationale et aux légitimes exigences des Français en matière de qualité de la vie.

D'ailleurs, mesdames, messieurs, quelle autre politique pourrions-nous mener ? J'ai cherché en vain des suggestions dans la

motion de censure. Je n'y ai trouvé qu'une référence périmée et anachronique au programme commun ou des propositions démagogiques.

J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt ce qui a été dit à cette tribune, notamment par M. Mitterrand, et je lui demande sérieusement et sincèrement s'il croit encore au réalisme et à l'adaptation du programme commun à la situation d'aujourd'hui. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Quel que soit le sentiment que l'on puisse avoir sur votre programme commun — et je n'ai jamais caché que je le trouvais dangereux — comment peut-on encore s'y référer pour trouver des remèdes à la crise actuelle ?

Ce programme a été rédigé en 1972 et sous forme de compromis, dans un monde profondément différent de celui que nous connaissons actuellement. Depuis cette date sont intervenus les hausses des matières premières, l'accroissement brutal du prix du pétrole, le ralentissement général de l'activité économique mondiale. Et malgré ce bouleversement, sans en changer un mot, vous continuez à vous y référer comme à une sorte de Bible immuable et figée.

Peut-être, en essayant de l'adapter, avez-vous peur de remettre en cause l'accord qui vous lie. C'est votre problème. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Peut-être, enfermés dans des dogmes, vous refusez-vous à rechercher des solutions réalistes aux graves problèmes de l'heure. C'est votre problème.

Certes, vous présentez des propositions. Elles sont ce qu'elles sont mais vous savez bien qu'elles aggraveraient la situation plutôt que de l'assainir.

**M. Paul Balmigère.** Comme si ce n'était déjà fait !

**M. Alain Bonnet.** Laissez-nous donc faire !

**M. le Premier ministre.** Alors que toutes les nations du monde, quels que soient leurs régimes politiques, mettent l'accent sur la nécessité de l'effort, de la discipline, vous proposez sans examen, en bloc, comme solution, de satisfaire toutes les revendications. Comment les financer ? Pas un mot. Quelles limites imposer à ces charges supplémentaires ? Pas une phrase. Comment les entreprises pourront-elles les supporter ? Pas une indication.

En réalité, la motion de censure témoigne de votre embarras. Quand on lit les économistes des partis de l'opposition, les contradictions apparaissent au grand jour. Les communistes restent attachés à cette relance de la consommation qui augmenterait l'inflation et détériorerait irrémédiablement notre balance des paiements ; les socialistes, plus réalistes, semblent rechercher, au contraire, une certaine modération en insistant sur la nécessaire relance de l'investissement.

Alors le compromis sur lequel vous avez trouvé un accord est « la relance sélective des investissements favorisant la consommation populaire ». Je me suis longuement interrogé sur la signification de cette phrase. J'avoue que ma perplexité n'a fait que croître et que je n'ai pas trouvé la réponse. (*Vifs applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Non, tout ceci n'est pas constructif. Compte tenu des contraintes extérieures qui pèsent sur notre économie et de ses structures, il n'est pas d'autre politique que celle que nous suivons et nous la poursuivrons avec confiance et détermination.

A court terme, notre premier objectif est la lutte contre l'inflation et pour l'équilibre de nos paiements extérieurs en mettant tout en œuvre pour éviter que cette politique, nécessairement difficile et rigoureuse, ne mette en péril certaines entreprises ou ne pèse sur les travailleurs ou sur les détenteurs de revenus les plus faibles.

Plusieurs députés socialistes et radicaux de gauche et communistes. C'est déjà fait !

**M. le Premier ministre.** C'est dans cet esprit qu'après la mise en place des comités départementaux qui ont traité les problèmes les plus urgents d'un certain nombre d'entreprises gênées par l'encadrement du crédit, nous avons créé auprès du ministre de l'économie et des finances un comité de haut niveau chargé d'examiner les problèmes concrets posés par des entreprises en difficulté et de faciliter leur restructuration.

Il ne s'agit là que d'intensifier et de mieux coordonner les actions ponctuelles qui ont déjà été entreprises par le Gouver-

nement et qui ont permis de dégager des solutions positives dans de nombreuses affaires, notamment — je le dis pour les orateurs qui m'ont précédé — dans l'affaire Peugeot-Citroën.

Dans cette affaire, ce qui nous menaçait, indépendamment d'une remise en cause profonde d'une industrie nécessaire et fondamentale pour notre économie où elle tient une place considérable, c'était la prise de contrôle par l'étranger d'une partie de cette industrie.

Si nous avions réalisé une concentration entre Renault-Citroën, cela n'aurait eu pour résultat, indépendamment des problèmes de gestion qui n'auraient pas manqué de se poser, qu'une tentation permanente pour Peugeot de rechercher un équilibre dans des accords avec un groupe étranger. Nous ne l'avons pas voulu.

**Un député socialiste.** Quel patriotisme !

**M. le Premier ministre.** En revanche, un prêt du F. D. E. S., consenti dans les conditions normales, nous permettra d'obtenir une véritable industrie restructurée et de maintenir — ce qui est essentiel — une certaine concurrence entre deux groupes dynamiques. Ainsi aurons-nous une véritable industrie automobile française. (*Vifs applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

C'est dans le même esprit que des mesures nouvelles ont été ou seront prises en faveur des travailleurs à la recherche d'un emploi, afin qu'à leur inquiétude et à leur désarroi ne s'ajoutent pas, pendant la période d'inactivité, des préoccupations financières.

Indépendamment des mesures dont j'ai parlé tout à l'heure et qui concernent les garanties, des décisions seront prises prochainement.

L'Etat apportera une participation importante au financement des indemnités de chômage partiel, afin de permettre à certaines entreprises de ne pas recourir à des licenciements lorsqu'elles peuvent se borner, à titre provisoire, à réduire leurs horaires.

**M. Guy Ducoloné.** Cela sera difficile !

**M. le Premier ministre.** Pour faire face au problème du chômage des jeunes, dont beaucoup d'entre vous ont à maintes reprises et à juste titre souligné l'importance, il sera procédé à une véritable mobilisation de l'ensemble des moyens de formation dont disposent les pouvoirs publics — écoles, universités, tous organismes spécialisés — et une indemnité de formation sera versée à chacun de jeunes demandeurs d'emploi qui souhaiterait en bénéficier.

**M. Emmanuel Aubert.** Très bien !

**M. le Premier ministre.** Enfin, tous les moyens techniques dont dispose le ministre du travail — Agence nationale pour l'emploi, formation professionnelle des adultes, fonds national de l'emploi, directions départementales — seront à la fois renforcés et concentrés pour faire face à ce problème qui est difficile, mais que nous sommes capables de maîtriser.

C'est dans le même esprit que les travailleurs verront leur pouvoir d'achat protégé en 1975. La situation économique actuelle, dont je ne vous ai pas caché les difficultés, permet néanmoins d'affirmer que la progression de notre production se poursuivra certes à un rythme plus lent que par le passé mais à un rythme plus élevé que dans la quasi-totalité des grandes puissances industrielles.

Sur la richesse nouvelle ainsi produite, il nous faudra prélever ce qui est nécessaire pour acheter l'énergie et les matières premières et pour assurer ainsi par l'exportation l'équilibre de nos échanges extérieurs. Ce sera malheureusement autant de moins à répartir au titre de l'amélioration du pouvoir d'achat de chacun. Mais, en dépit de ces difficultés, il est du devoir du Gouvernement d'assurer à tous le maintien de leur pouvoir d'achat. Dans les circonstances actuelles, c'est en soi-même un défi, mais nous le relèverons, je le garantis.

Il faudra s'attacher, en outre, à ce que les plus défavorisés d'entre les salariés puissent bénéficier d'une progression de ce pouvoir d'achat compatible avec les perspectives économiques.

Telles sont les orientations qui, par-delà les caractéristiques propres à chaque secteur, à chaque entreprise, sont à la base des négociations qui s'ouvrent ces jours-ci dans la fonction publique et dans le secteur nationalisé, confirmant ainsi la volonté du Gouvernement de poursuivre la politique contractuelle dont on sait qu'elle est à l'origine d'un bilan positif de notre politique sociale. Elles devraient servir de guide pour les discussions salariales dans le secteur privé en 1975. Le souci de favoriser en priorité les bas salaires trouvera, en outre, son application dans la politique que suivra le Gouvernement au cours des prochains mois en ce qui concerne le Smic.

Enfin, l'amélioration des conditions de travail fait actuellement l'objet d'une négociation importante entre organisations syndicales et patronales. Je souhaite que cette négociation, que j'ai encouragée, aboutisse à un accord dans les prochaines semaines ; sinon, bien sûr, il faudra trouver d'autres solutions.

Le deuxième axe de notre action sera d'adapter notre politique économique à l'évolution de la conjoncture. Il n'est pas question, à l'instar de nos censeurs, de nous enfermer dans des positions doctrinaires et immuables.

Au cours du premier semestre 1975, ainsi que je vous l'ai indiqué, les indices dont nous disposons nous permettent de penser que l'activité économique devrait cesser de se ralentir et que la production devrait connaître une croissance modérée mais réelle. Il nous appartiendra d'accompagner cette croissance afin, d'une part, de nous assurer que certains secteurs économiques n'en sont pas exclus et, d'autre part, de faire en sorte qu'elle soit assise sur des bases saines qui ne risquent pas de compromettre les résultats acquis dans la lutte contre l'inflation.

Nous avons prévu, notamment dans le budget, les moyens de mener cette politique et je tiens à vous assurer que, si des actions positives de soutien se révèlent nécessaires, nous n'hésiterons pas à les utiliser. En tout état de cause, je veux affirmer clairement que le rétablissement de nos équilibres reste l'objectif fondamental de notre politique et que nous ne compromettrons pas ce rétablissement par des mesures de relance générales et systématiques qui seraient à la fois prématurées et dangereuses et relanceraient certes l'inflation, mais certainement pas l'économie.

Cette rigueur dans l'action, pour contraignante qu'elle soit — et je ne m'en dissimule pas les difficultés — est nécessaire pour pouvoir construire, dans un monde difficile et troublé, un avenir de prospérité conforme à nos ambitions.

Le Gouvernement s'est donné les instruments d'une politique à plus long terme. Le plus important d'entre eux est le Plan, au sein duquel devront être imaginés et organisés, en concertation avec les partenaires sociaux, la croissance de notre économie, le redéploiement de nos activités productrices dans une conjoncture internationale profondément modifiée et la transformation de notre société.

Afin d'assurer une plus grande cohérence entre les choix politiques fondamentaux et le travail de planification, un conseil de planification a été constitué par le Président de la République, qui délibère des principaux problèmes qui conditionnent l'évolution économique de la France pour les six ans à venir.

**Un député socialiste.** Appliquez donc d'abord le VI<sup>e</sup> Plan !

**M. le Premier ministre.** Il ne saurait, en effet, être question d'attendre le début de 1976 pour orienter l'économie française dans les voies nouvelles que lui impose la situation internationale : dès à présent, un certain nombre de décisions ont été prises. Ainsi, en matière d'énergie, le Gouvernement a-t-il arrêté de nombreuses mesures de nature à réduire le plus rapidement possible notre dépendance énergétique à l'égard de l'étranger. Il s'agit d'économiser l'énergie à usage domestique ou industriel, notamment en encourageant les investissements susceptibles d'y concourir. Il s'agit d'utiliser au mieux notre production nationale de charbon, d'engager un vaste programme de construction de centrales nucléaires, d'encourager toutes les recherches sur les nouvelles formes d'énergie.

Sur un autre plan, celui de la restructuration de notre industrie, le Gouvernement a été conduit ces derniers mois à prendre ou à susciter des décisions importantes. Ainsi, il a favorisé par des prêts du F. D. E. S. des restructurations essentielles ; cette question a déjà fait l'objet de débats devant votre assemblée.

Des considérations analogues guideront l'action du Gouvernement dans les autres secteurs où des restructurations sont également nécessaires. Elle ne concernera pas seulement les grandes firmes de quelques secteurs concentrés, mais un grand nombre de branches industrielles où les études vont être lancées pour rechercher, avec les professions intéressées, dans quelles conditions pourront être favorisés la restructuration, le redéploiement et donc le développement de nos entreprises.

Avant de conclure, je voudrais, mesdames, messieurs, déborder un instant le texte même de la motion de censure pour m'étonner de ses silences.

Le premier concerne l'agriculture. C'est un secteur qui connaît actuellement de graves difficultés et qui me préoccupe beaucoup. (Exclamations sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes. — Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

Pour de nombreuses raisons, dont la plupart sont d'ailleurs les conséquences de la crise mondiale, le revenu des agriculteurs connaîtra, en 1974, une certaine baisse. Nous avons pris des mesures nationales pour tenter de remédier à cet état de fait.

**Un député socialiste.** La prime à la vache !

**M. le Premier ministre.** Ne vous moquez pas de la prime à la vache, monsieur ! De nombreux paysans ont été heureux de la toucher, même si cela vous fait rire. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

Nous avons, à Bruxelles, défendu une politique de revalorisation des prix agricoles. (Interruptions sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.)

**Un député socialiste.** La charité ne peut pas tenir lieu de politique !

**M. le Premier ministre.** Mais nous rencontrons des difficultés que nous nous efforçons de surmonter dans les semaines qui viennent. J'aurais trouvé normal que vous mentionniez ce secteur fondamental de notre économie...

**M. Raoul Bayou.** M. Mitterrand en a parlé !

**M. le Premier ministre.** ... qui nous assure l'indépendance pour nos approvisionnements essentiels et qui contribue largement et contribuera de plus en plus à l'équilibre de nos échanges extérieurs. (Applaudissements prolongés sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

**M. Robert Ballanger.** Monsieur le Premier ministre, me permettez-vous de vous interrompre ? (Protestations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

**M. le Premier ministre.** Je vous en prie.

**M. le président.** Mes chers collègues, M. le Premier ministre accepte d'être interrompu par M. Ballanger à qui je vais donc donner la parole. Mais je vous demande d'éviter les interruptions pour la raison suivante : le débat étant organisé, leur multiplication risque de déséquilibrer la répartition des temps de parole accordés aux divers groupes.

La parole est à M. Ballanger.

**M. Robert Ballanger.** Monsieur le Premier ministre, je vous remercie de bien vouloir m'autoriser à vous interrompre.

Vous avez tout à l'heure mis en doute l'exactitude des chiffres que j'ai cités sur le déficit de notre commerce extérieur.

**M. le Premier ministre.** C'est le moins qu'on puisse dire !

**M. Robert Ballanger.** Or, j'ai vérifié : ces chiffres figurent à la page 39 du projet de loi de finances où il est indiqué qu'en 1974 notre déficit caf et fob aura été de 35 milliards de francs. Si ces chiffres sont inexacts, demandez à M. le ministre de l'économie et des finances de les rectifier. Pour ma part, je n'ai fait que citer ceux que le Gouvernement lui-même a fournis. (Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.)

**M. le Premier ministre.** Monsieur Ballanger, si vous voulez bien, nous ferons tout à l'heure le point sur ce qu'est la balance commerciale par rapport à la balance des comptes (interruptions sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche) et sur ce que sont la notion de paiement caf et celle de paiement fob. Je me suis référé au solde net qui mesure l'enrichissement ou l'appauvrissement de la nation. C'est le seul qui compte. (Protestations sur les mêmes bancs. — Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

**M. Robert Ballanger.** J'ai cité le projet de loi de finances.

**Plusieurs députés communistes.** C'est une escroquerie !

**M. le président.** Mes chers collègues, vous ne pouvez obliger M. le Premier ministre à modifier l'ordre de son exposé pour vous donner satisfaction.

Veillez poursuivre, monsieur le Premier ministre !

**M. le Premier ministre.** Mesdames, messieurs, à la lecture de la motion de censure, j'ai relevé un deuxième silence, même si les interventions que nous avons entendues l'ont un peu rompu. Il concerne la politique étrangère.

**M. Louis Odru.** M. Ballanger en a parlé !

**M. le Premier ministre.** Au moment où la France, par la voix du Président de la République, engage un dialogue essentiel pour son avenir avec l'Union soviétique, avec les Etats-Unis d'Amérique, avec l'ensemble de ses partenaires de la Communauté économique européenne, il n'y a pas un mot de cette action dans le texte qui nous est soumis. Ce silence est révélateur.

**M. Emmanuel Aubert.** Révélateur des divergences de l'opposition !

**M. le Premier ministre.** Vous ne pouvez pas arguer, messieurs, que vous avez voulu limiter votre propos aux seuls problèmes intérieurs. Dans le monde où nous vivons, dans la crise que nous traversons, il n'est pas possible d'isoler la France de son contexte international. Nous avons besoin de renforcer la construction européenne. Nous devons engager avec les pays producteurs de pétrole un dialogue franc et constructif et c'est ce qui fut fait hier à la Martinique. (*Murmures sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*) Nous devons coordonner notre action avec celle des Etats-Unis dans le respect de notre politique d'indépendance et c'est ce qui est aujourd'hui confirmé, ne vous en déplaise, messieurs. (*Exclamations sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.* — *Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Nous devons également coordonner notre action avec celle de l'Union soviétique. Nous devons développer par des accords bilatéraux nos échanges avec le plus grand nombre possible de pays étrangers. Conformément à notre vocation, nous devons contribuer, dans la mesure de nos moyens, au maintien et à l'affermissement de la paix dans le monde. Nous devons poursuivre notre effort de coopération en faveur des pays en voie de développement.

Or tout cela ne va pas de soi. Cela implique une politique étrangère active, courageuse, lucide déterminée et fondée sur l'indépendance nationale (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux*) qui, pour nous, n'est pas un mythe — nous l'avons démontré.

Cette politique, nous la poursuivrons pour affirmer la présence et la grandeur de la France, mais aussi parce que nous savons qu'elle conditionne largement notre réussite sur le plan intérieur.

Pourquoi n'en avez-vous pas parlé dans la motion de censure, messieurs ?

Parce que vous l'approuvez ? J'aurais alors été heureux de vous l'entendre dire (*Protestations sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes*), même si vous avez refusé d'en discuter avec le Président de la République comme il vous l'avait proposé avant d'engager les grandes négociations. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Parce que vous en sous-estimez l'importance ? Je ne vous ferai naturellement pas l'injure de penser que vous commettez une telle erreur d'appréciation. Non, la vérité est que, là aussi, vous avez voulu masquer les divergences qui existent entre vous. (*Protestations sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

**M. Guy Ducoloné.** Parlez des vôtres !

**M. le Premier ministre.** Vous n'avez pas trouvé de phrase équilibrée et sibylline comme celle sur la consommation populaire et les investissements, et vous avez préféré vous réfugier dans le silence. (*Interruptions sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

**M. Georgos Marchais.** L'unité est à l'U. D. R. ?

**M. le Premier ministre.** Il est vrai que, si M. Mitterrand a seulement fait quelques allusions à la politique étrangère, M. Ballanger, en revanche, a plus longuement insisté sur ce domaine. Dois-je en conclure que le porte-parole en politique étrangère de l'ensemble des signataires du programme commun, y compris M. Maurice Faure, est dorénavant M. Ballanger ? (*Vifs applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.* — *Interruptions sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.*)

Mesdames, messieurs, nous voici arrivés au terme d'un année qui, pour le monde et plus encore pour la France, aura été particulièrement chargée d'événements, de difficultés et de drames.

Les signataires de la motion de censure affirment en commençant que « les Français sont aujourd'hui profondément inquiets ».

**Plusieurs députés communistes.** C'est vrai !

**M. le Premier ministre.** Je vais sans doute les surprendre, en déclarant à cette tribune que je sais, tout comme eux, que les Français sont inquiets et que je comprends qu'ils le soient. J'irai plus loin : si les Françaises et les Français n'étaient pas préoccupés, dans la situation économique présente, ce serait de l'inconscience. Notre peuple a prouvé, dans toute son histoire, combien il était capable de lucidité. Les Français mesurent ce qui est en jeu.

**Un député socialiste.** Voyez les sondages !

**M. le Premier ministre.** Ils comprennent que le destin de la nation et le destin de chacun d'eux dépendent des efforts engagés par tous.

Mil neuf cent soixante-quinze, et je dirai même les premiers mois de la prochaine année, seront cruciaux à cet égard. C'est de la façon dont nous saurons résoudre les nombreux et difficiles problèmes qui se posent à nous, que dépendra notre aptitude à nous engager sur la voie du renouveau et de l'espoir et à créer cette société plus fraternelle et plus humaine à laquelle nous a conviés le Président de la République.

Si nous échouons, ce n'est pas seulement un régime politique qui sera contesté, c'est un type de civilisation libérale et démocratique (*Murmures sur les bancs des communistes et des socialistes et radicaux de gauche.*), c'est la place de la France dans le monde qui seront mis en cause.

Si nous réussissons, nous pourrions avoir la certitude d'avoir œuvré pour la jeunesse de France et de lui donner les moyens de construire un avenir à la mesure de ses ambitions et de ses espoirs.

Il est des moments dans l'histoire du monde où l'équilibre est fragile et où le meilleur comme le pire peuvent sortir des événements. Nous sommes à l'un d'eux. Ce sont des périodes certes dangereuses.

Ce sont des moments où, sans rien renier de leurs convictions, tous, quelles que soient leurs options politiques, doivent participer à l'effort commun.

C'était cela que j'attendais de l'opposition (*Murmures sur les bancs de l'opposition*) qui, dans un régime démocratique, a un rôle nécessaire et efficace à jouer. La motion de censure, par la façon dont elle a été déposée, par son contenu, par le dénigrement systématique, a déçu cet espoir. Peut-être correspond-elle à une autre conception de l'opposition ; elle n'est pas la nôtre.

**M. Roger Duroère.** C'est une autre conception de la société !

**M. le Premier ministre.** Nous la voulions constructive ; elle est destructive. Nous souhaitons le dialogue ; elle le refuse.

**Un député communiste.** Vous aussi !

**M. le Premier ministre.** Quand nous parlons rigueur et effort, elle répond abandon et facilité. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants, des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

Nous savons que cette position rendra notre tâche plus ardue. Mais nous avons l'habitude de la difficulté. Elle ne nous effraie pas ; bien, au contraire, elle nous stimule.

**Un député communiste.** Nous l'avons bien vu dimanche !

**M. le Premier ministre.** Et parce que nous avons foi en la France, en son dynamisme, en sa générosité, en sa grandeur, nous savons que, soutenus et animés par une majorité unie et cohérente (*Exclamations sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.* — *Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants, des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux*) sous la haute direction du Président de la République, nous réussirons dans notre œuvre et nous conduirons notre pays sur la voie de la prospérité, de la justice et du bonheur.

Une fois de plus, monsieur Mitterrand, je crains fort de vous décevoir. Vous avez souhaité que je parte, eh bien ! vous serez déçu car je ne partirai pas. Et lorsqu'un autre me succédera — ce qui est légitime — il sera issu de cette majorité constructive qui défend les intérêts de la France. (*Exclamations sur les bancs des socialistes et radicaux de gauche et des communistes.* — *Vifs applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.* — *Sur les*

bancs des républicains indépendants, des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux et sur de nombreux bancs de l'union des démocrates pour la République les députés se lèvent. — A ce moment, des tribunes réservées au public, des tracts sont lancés dans l'hémicycle.)

**M. Pierre Mauger.** On lance des tracts. C'est scandaleux !

**M. le président.** Mes chers collègues, ce débat, qui porte sur une motion de censure et qui est télévisé, doit se dérouler dans la dignité.

Je vous prie de faire en sorte que les orateurs puissent s'exprimer.

La parole est à M. Lauriol.

**M. Marc Lauriol.** Madame, messieurs les ministres, oui, en vérité, il y a beaucoup de silences dans cette motion de censure qui fait reposer l'essentiel de ses critiques sur la situation économique et sociale du pays.

M. le Premier ministre les a soulignés tout à l'heure et le groupe U. D. R., au nom duquel je m'exprime, en a retenu trois qui lui paraissent particulièrement étonnants.

En effet, il eût été normal que la politique étrangère soit abordée dans cette motion ; il eût été normal aussi que les questions agricoles y soient traitées et, enfin, ne vous en déplaise, dans une motion axée sur les questions sociales, il eût été normal que le sort des personnes âgées retienne aussi l'attention. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et des républicains indépendants.)

Il est étrange qu'au moment où les événements extérieurs pèsent aussi lourdement sur le sort matériel des Français et sur l'avenir du pays, aucune mention ni même aucune allusion n'y soit faite dans la motion de censure.

La motion évoque l'inflation. Chacun sait que celle-ci a des causes multiples et que bon nombre d'entre elles trouvent leur origine à l'étranger. La motion n'en dit pas un mot.

La situation de l'Europe occidentale est dominée aujourd'hui par le fait qu'elle a perdu la maîtrise des matières premières indispensables à son économie. De ce fait capital, qui est de nature à bouleverser l'équilibre de notre société, la motion ne dit encore rien.

La France affirme sa détermination de promouvoir ou de renforcer la solidarité européenne dans l'indépendance à l'égard des blocs, mais en coopération avec eux et avec d'autres pays, sur tous les points où les intérêts réciproques sont en cause. Œuvre nécessaire, originale, difficile mais décisive. La motion se tait toujours.

Sur tous ces plans, le Gouvernement a pris les initiatives qu'appelait une situation difficile et cela dans la ligne des orientations bien connues, et confirmées, de la V<sup>e</sup> République, qui correspondent aux intérêts du pays. C'est dans cette perspective que M. Brejnev a été reçu récemment en France. Il a déclaré, à l'issue de ses entretiens, que la détente était en passe d'atteindre le but qu'elle se proposait depuis des années : l'entente. C'est là aussi un tournant dans l'histoire des relations extérieures et la motion n'en souffle mot.

En vérité, ce silence, comme l'a dit M. le Premier ministre, est fort insolite car nous sommes persuadés qu'il ne procède pas d'une analyse politique défailante. Nous connaissons trop la qualité et la compétence des experts de l'opposition pour admettre une telle conclusion.

Alors, nous avons le choix : ou bien la motion donne une sorte de quitus tacite au Gouvernement sur sa politique étrangère, ce qui serait un fait nouveau dont nous prendrions acte très volontiers, ou bien l'accord n'existait pas entre les différents signataires de la motion sur ce sujet.

Deuxième silence pour ce qui concerne l'agriculture. Ici le mutisme est moins surprenant.

Monsieur le Premier ministre, vous avez qualifié le programme commun de « bible figée ». En matière agricole, la bible figée prend des allures de peau de chagrin. En effet, sur les 146 pages que comporte le programme commun, une et demie seulement est consacrée à la politique agricole proprement dite. Et nous discuterions aujourd'hui du statut du fermage si le débat sur la présente motion de censure ne nous avait contraints à reporter cette discussion au printemps prochain. (Applaudissements sur de nombreux bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.)

Pourtant la politique agricole occupe une place majeure dans la politique économique de la France. M. le Premier ministre a rappelé ce que chacun sait : l'agriculture assure, pour l'essentiel, l'indépendance de nos approvisionnements et contribue au rétablissement de l'équilibre de notre balance extérieure.

Il faut également noter que, dans ce domaine, la concertation entre le Gouvernement et les organisations professionnelles a atteint un degré de régularité exemplaire comme en témoigne d'ailleurs la procédure de la conférence agricole annuelle.

Une crise agricole existe aujourd'hui. Elle procède de l'accroissement du coût des charges résultant, pour une bonne part, de l'inflation mondiale et de l'augmentation du prix des engrais importés de l'étranger ; elle provient également d'une baisse des cours de certains produits.

Face à cette crise, le Gouvernement a agi, et son action a porté sur les points suivants :

Par le soutien des marchés, que nous ne pouvons qu'approuver, il est parvenu à maintenir les cours des produits agricoles au niveau le plus élevé de tous les pays de la Communauté européenne.

Au nombre des subventions aux agriculteurs, la fameuse « prime à la vache », versée durant les trois mois de l'été dernier aux éleveurs, s'est tout de même élevée à deux milliards de francs, soit 200 milliards d'anciens francs. Ce n'est pas négligeable, et sa dénomination ne devrait pas prêter à sourire.

Les aides exceptionnelles en matière de fiscalité s'y ajoutent. Celles qui sont déjà acquises ou que l'on s'apprête à voter forment un total de 580 millions de francs, soit 58 milliards d'anciens francs.

Les facilités de crédit supplémentaires, hors encadrement, se sont par ailleurs élevées à 550 millions de francs, soit 55 milliards d'anciens francs, pour les élevages bovin et porcin, sans préjudice naturellement de l'élargissement d'autres crédits destinés à assurer le financement des récoltes céréalières et viticoles.

Mais il reste un point sur lequel le groupe d'union des démocrates pour la République tient à appeler l'attention du Gouvernement. Il s'agit des prix de la prochaine campagne qui doivent être fixés en janvier prochain à Bruxelles.

Nous savons que le Gouvernement a d'ores et déjà refusé les propositions très insuffisantes de la commission, notamment pour les productions animales. Notre groupe invite très instamment le Gouvernement à maintenir fermement cette position. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et des républicains indépendants.)

Troisième silence enfin sur le sort des personnes âgées.

Que la motion de censure ne s'en préoccupe pas n'est guère surprenant si l'on se réfère à la « bible figée », au programme commun, qui est fort discret à leur égard puisqu'il ne leur consacre que dix lignes en préconisant d'ailleurs la suppression des retraites complémentaires.

En revanche, le sort des personnes âgées n'a cessé de nous préoccuper en priorité. La majorité présidentielle a toujours appuyé et encouragé les mesures généreuses que le Gouvernement prend dans ce domaine. C'est ainsi, par exemple, que le minimum vieillesse a été majoré en juin dernier, passant de 5 200 francs à 6 300 francs, ce qui représente une augmentation de 21 p. 100 et une dépense globale de 13 780 millions de francs.

Cet effort supplémentaire intéresse 4,2 millions de personnes âgées parmi lesquelles 2,3 millions reçoivent, en plus, l'allocation du fonds national de solidarité.

Les pensions et les rentes ont également fait l'objet d'un effort qui mérite d'être souligné. Soumises désormais au régime de la double revalorisation annuelle, elles ont été relevées de 15,5 p. 100 au profit de 4,5 millions de personnes, ce qui représente un coût de 530 millions de francs pour l'année 1974 et de 831 millions de francs pour 1975.

Un premier pas a été franchi vers la retraite à soixante ans, puisque ce droit a été reconnu, dans une première étape, aux anciens combattants.

De telles mesures sont la marque d'une évolution continue. Mais il reste beaucoup à faire, monsieur le Premier ministre, et le groupe d'union des démocrates pour la République demande au Gouvernement de consentir un nouvel effort, notamment dans deux domaines qui peuvent paraître mineurs, mais qui ont leur importance pour les plus âgés des Français.

Depuis longtemps, les personnes âgées demandent que leur soit facilité l'accès aux transports publics par la simplification de la procédure d'octroi de la « carte vermeille » ; ils souhaitent également que la réduction sur les tarifs soit portée de 30 à 50 p. 100. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.)

De même, en matière de sécurité sociale, il serait juste que les personnes âgées bénéficient d'un remboursement intégral des frais inhérents à leur grand âge, notamment les frais dentaires et les frais d'optique. (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Cela ne ruinerait ni le budget ni la sécurité sociale.

**M. Pierre Mauger.** Très bien !

**M. Marc Lauriol.** Dans toutes les matières qui précèdent, les silences de la motion de censure sont en vérité notables et il convenait de les souligner.

Il reste à aborder les domaines traités dans la motion de censure. Il en est un, auquel il est fait allusion incidemment, qui constitue une sorte de préalable, je veux parler de l'information.

La motion de censure reproche au Gouvernement de « monopoliser à son profit les moyens d'information audio-visuels ». Autrement dit, l'opposition se plaint de ne pas être assez vue ni entendue sur les antennes de la télévision et de la radio.

**M. Pierre Mauger.** Qu'est-ce que ce serait s'il n'y avait pas de monopole !

**M. Marc Lauriol.** Monsieur le Premier ministre, je vous le dis tout net : nous nous plaignons aussi, et plus encore ! Nous n'avons pas conscience de nous trouver dans une position particulièrement privilégiée à cet égard.

Un inventaire des temps consacrés dans les émissions politiques officielles aux représentants de l'opposition et à ceux de la majorité viendrait à point. Naturellement, vous ne pourriez jamais tenir compte de l'impact des magazines et des émissions qui n'ont rien à voir officiellement avec la politique et où l'on ne retrouve que rarement les idées de la majorité, mais bien plutôt celles de l'opposition. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et des républicains indépendants.*)

Je fais notamment allusion à certaines émissions retransmises le dimanche matin sur l'une de nos chaînes de radio particulièrement « cultivée ».

**M. Jacques Sourdille.** « Le réveil musculaire » !

**M. Marc Lauriol.** Nous pouvons d'autant plus nous plaindre de cette situation que nous n'avons pas, nous, la compensation de la presse écrite.

Je ne sache pas qu'aucun grand hebdomadaire ou quotidien de grande diffusion nationale soutienne régulièrement et méthodiquement les thèses de la majorité présidentielle. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

C'est d'ailleurs tout à fait normal. La critique du Gouvernement exerce sur les chroniqueurs un attrait journalistique évidemment supérieur à celui que peut leur inspirer une approbation de l'action gouvernementale moins propice au déploiement de leur verve. C'est naturel, mais le fait est là : le bilan global de l'information publique et privée dans ce pays n'est certainement pas en faveur de la majorité. Consultez l'homme de la rue et vous serez édifiés. (*Mêmes mouvements.*)

Ces points étant soulignés, il reste à essayer de discerner un ordre dans la rédaction, au demeurant très confuse, de la motion de censure. Pour notre part, nous y voyons deux volets : un volet social et un volet économique.

Abordons d'abord, si vous le voulez bien, le volet social. Comme en exergue de ce volet, la motion de censure accuse le Gouvernement d'avoir engagé avec les agents du secteur public une épreuve de force. Cette affirmation liminaire mérite une sérieuse mise au point.

De la part du Gouvernement tout au moins, nous n'avons pas décelé d'engagement dans une épreuve de force. Que s'est-il passé ? L'épreuve, si épreuve il y a, a commencé avec la grève des P. T. T. Le Gouvernement est allé — il nous l'a expliqué et démontré, chiffres à l'appui — jusqu'à l'extrême limite des concessions qu'il pouvait faire sans mettre en cause la situation de la fonction publique tout entière.

Ces concessions coûtent au contribuable cinq cents millions de francs, soit cinquante milliards d'anciens francs par an. Au-delà, la fonction publique tout entière était impliquée. Il fallait engager une négociation globale. C'est fait, elle va s'ouvrir. Où voit-on là, une épreuve de force ? Où voit-on là autre chose que le déroulement normal d'une discussion compliquée qui va toucher tout un secteur de l'activité française ?

Mais, du même coup, un autre problème est posé. Il suffit d'écouter les réactions dans différents secteurs de l'opinion publique pour se rendre compte que le problème de la politisation des grèves devient chaque jour plus aigu.

L'union des démocrates pour la République peut aborder cette délicate question, forte de la compréhension constructive qu'elle a toujours manifestée à l'égard de la liberté syndicale, forte de ses initiatives en matière de reconnaissance et d'élargissement des droits de comités d'entreprise, forte de l'institution — qui est son œuvre — de la section syndicale d'entreprise et

de maintes autres mesures sociales qui s'y ajoutent, forte enfin du respect qu'elle a toujours manifesté pour l'exercice du droit de grève.

Pour le groupe auquel j'appartiens, deux principes doivent dominer.

Le premier est le respect scrupuleux du droit au travail de tous les travailleurs. La liberté du travail est garantie par la Constitution ; elle devrait être rigoureusement protégée. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

Le deuxième principe est l'information obligatoire du public, première et principale victime de l'arrêt des services : il doit être renseigné avec précision sur les causes de la grève, sur la position de l'administration ou de l'employeur et sur les raisons qui amènent les grévistes à faire la grève.

Il n'est pas de meilleure réponse à l'accusation de politisation des grèves, politisation que le groupe de l'U. D. R., pour sa part, n'admet pas. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*) Ce premier reproche étant ainsi écarté, il reste à aborder le fond.

La motion adresse trois critiques à la politique sociale du Gouvernement : l'accroissement des licenciements, la dégradation du niveau de vie, la dégradation des conditions de travail.

En ce qui concerne d'abord les licenciements, les derniers chiffres que vous avez cités, monsieur le Premier ministre, de 626 000 demandes d'emploi non satisfaites, après correction des variations saisonnières, demeurent extrêmement inquiétants et de cette inquiétude je dois ici me faire l'interprète en soulignant qu'elle est pour nous une préoccupation dominante.

Nous observons du même coup, selon les statistiques qui nous viennent de l'O. C. D. E. et qui ne sont pas exactement celles dont vous avez fait état, que la France vient bien, en effet, au dernier rang des pays de la Communauté économique européenne quant au nombre de chômeurs effectifs.

Les chiffres que j'ai reportés dans mes notes ne sont pas exactement ceux que vous avez cités, mais ils s'en rapprochent et n'infirmen rien la conclusion que je viens d'énoncer.

Cela étant, nous reconnaissons que le Gouvernement se montre actif dans sa lutte pour le maintien de l'emploi.

Il a promu une politique contractuelle dont les résultats sont substantiels mais dont le bénéfice lui est souvent refusé. Nous avons entendu dire, notamment sur les bancs de l'opposition, qu'il s'agissait des contrats passés en dehors de la participation du Gouvernement. Car il est bien entendu que quand la plus petite chose ne va pas en France, le Gouvernement est responsable. Mais quand il s'agit de promouvoir une politique sociale d'envergure nationale, naturellement il n'y est pour rien ! (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Il est bien entendu — et je n'exagère pas — que s'il y a une fuite dans un lavabo d'une école quelque part, le responsable, c'est l'administration ! Et en définitive, le Gouvernement.

Mais en revanche, quand on lance une politique de grande concertation en matière d'emploi, alors là, le Gouvernement n'y est pour rien ! (*Mêmes mouvements sur les mêmes bancs.*)

Il est évident que de tels défis au bon sens doivent être dénoncés, et nous les dénonçons avec vigueur.

En fait, cette politique de concertation a abouti, en faveur des salariés licenciés pour motif économique, à une indemnité d'attente couvrant la totalité de leur salaire pendant un an. C'est le résultat de l'accord du 14 octobre 1974.

Par la suite, les garanties offertes à cette catégorie de licenciés ont été améliorées : meilleure définition du licenciement collectif pour cause économique, allongement des délais pour la saisine du comité d'entreprise, augmentation des pouvoirs de ce dernier, garanties de reclassement données aux travailleurs, tel est, en substance, le contenu de l'accord du 21 novembre 1974.

Le projet de loi que nous avons débattu tout récemment, et relatif au licenciement pour cause économique, complète ces dispositions que je viens d'énumérer.

Cet effort a porté la France à la tête des pays européens, et même, je crois, de tous les pays du monde, pour la protection juridique de l'emploi. Il doit être poursuivi sans relâche et nous avons pris acte avec satisfaction de vos affirmations en ce domaine, monsieur le Premier ministre.

Nous souhaiterions toutefois obtenir quelques précisions quant à l'effet des mesures que je viens d'énumérer. Qu'entend faire, en particulier, le Gouvernement en faveur des secteurs économiques en difficulté ?

A ce sujet, le groupe d'union des démocrates pour la République présente une suggestion au Gouvernement à propos des jeunes qui arrivent sur le marché du travail et ne trouvent pas

d'emploi. Ils devraient bénéficier d'une allocation de formation ou de préformation dans un cadre qui, d'ailleurs, pourrait être régional. La collectivité y gagnerait comme eux-mêmes.

Le niveau de vie est le second reproche articulé, sur le plan social, à l'encontre du Gouvernement. La motion de censure affirme qu'il se dégrade. Qu'en est-il exactement ? C'est tout le problème du pouvoir d'achat.

La réponse tient en quelques chiffres. Dans le secteur privé quelle est l'évolution des salaires horaires en 1974 ? On a tout à l'heure reproché au Gouvernement de ne pas citer ces chiffres. Puisqu'il se trouve qu'ils figurent dans mes notes, je vous les livre :

Pour le premier trimestre, l'augmentation des salaires horaires a été de 5,4 p. 100 ; pour le second trimestre, de 6,1 p. 100 et pour le troisième, de 4,3 p. 100.

Quant au point essentiel, l'excédent de l'augmentation des salaires sur celle des prix, il a été de 3,1 p. 100 durant le dernier semestre. Le rapprochement de ces statistiques fait apparaître qu'il s'agit d'un record.

Dans le secteur public, aux termes des accords de la politique contractuelle, les traitements ont augmenté entre 17 et 19 p. 100 selon les catégories. Ces chiffres paraissent rassurants, mais qu'en sera-t-il à l'avenir ?

Tout spécialement quelle sera l'attitude du Gouvernement quant aux répercussions de la révision des traitements dans le secteur public sur les salaires dans le secteur privé ? En période de lutte contre l'inflation, une réaction en chaîne risque de bouleverser le plan du 12 juin dernier, et mon groupe, fort inquiet à ce sujet, vous interroge d'une manière pressante, monsieur le Premier ministre.

Enfin, le troisième reproche a trait aux conditions de travail. Là encore, la politique contractuelle poursuit son cours. Nous savons qu'une négociation a été entamée entre le patronat et les syndicats et qu'elle a été relancée au mois de juin dernier par M. Premier ministre. Elle devait aboutir au début de 1975. Qu'en sera-t-il dans un peu moins d'un mois, maintenant ?

L'amélioration des conditions de travail est étroitement liée à la réforme de l'entreprise. Nous attendons des solutions concrètes relatives aux conditions de vie dans l'entreprise, aux mesures d'aide aux entreprises en difficultés, auxquelles nous attachons une grande importance et enfin — n'est-ce pas normal de la part du groupe d'union des démocrates pour la République ? — à la participation des travailleurs aux responsabilités.

D'ores et déjà la loi sur l'actionnariat votée il y a un an, permet aux salariés de devenir, sous certaines conditions, actionnaires des sociétés qui les emploient. Quelles seront les prochaines étapes ? Il importe de les franchir résolument et rapidement et notre groupe est fort soucieux de connaître l'attitude du Gouvernement sur cet aspect essentiel de son engagement politique. En ce qui concerne la politique économique, la motion de censure, comme il fallait s'y attendre, commence par dénoncer l'inflation. Il est assez surprenant de voir figurer comme remède pour l'enrayer, la relance de la consommation !

Cette originalité inquiétante étant délaissée et toute démagogie écartée, quelle est la situation ? Le plan du 12 juin 1974 proposait trois objectifs : enrayer l'inflation, rétablir la balance commerciale, veiller à ne pas trop réduire l'activité.

Sur l'inflation, nous avons pris acte des affirmations du Gouvernement. Les prix, en effet, n'ont augmenté, durant les mois d'août, septembre et octobre, que de 3,1 p. 100. L'objectif de 1 p. 100 d'augmentation par mois est proche, mais si le résultat paraît satisfaisant, nous craignons grandement sa précarité. Vous nous avez annoncé, monsieur le Premier ministre, qu'aux mois de décembre et de janvier, ce pourcentage de hausse serait à peu près respecté. Mais qu'en sera-t-il dans le semestre qui vient ?

Quant aux salaires, leur hausse est élevée, puisqu'elle représente une majoration de 11,2 p. 100 au cours du premier semestre. Là encore, l'équilibre est rassurant, mais il est précaire.

Quant aux facteurs d'encouragement, vous les avez cités et je n'y reviens pas pour traiter tout de suite du rétablissement de la balance commerciale, qui est le deuxième objectif du plan. Ici encore, un pessimisme systématique ou politiquement intéressé n'est pas de mise. Le déficit commercial mensuel, qui était de 2,5 milliards de francs au printemps, est passé, à la fin de l'été, à 1,7 milliard.

Les exportations progressent — nous en prenons acte ; les importations se ralentissent — nous en prenons acte également ; le cours du franc se maintient — c'est encourageant. Voilà qui ne justifie aucune défiance, mais conduit à interroger le Gouvernement sur ses prévisions en la matière.

Enfin, troisième objectif, l'activité économique est peut-être celui qui donne le plus d'inquiétudes. La production intérieure brute s'est bien accrue de 4,5 p. 100, conformément à l'objectif que vous aviez visé.

Mais, dès la rentrée, la croissance s'est infléchie. Sans doute aussi une certaine dépression est-elle naturelle après la surchauffe que nous venons de connaître dans un passé récent. Mais nous concevons, quant à nous, des inquiétudes sur deux points. Tout d'abord, les investissements ne risquent-ils pas d'être compromis par la politique d'encadrement du crédit ? Or, ils conditionnent l'avenir de l'économie. Ils ne doivent être ni taris, ni même freinés. Quelles mesures comptez-vous prendre pour les relancer, car nous savons que c'est nécessaire.

En second lieu, l'encadrement du crédit est accompagné trop souvent d'injustices.

Les petites entreprises, les commerçants et les artisans sont souvent étranglés par l'arrêt du découvert qui leur est consenti par les banques. Et c'est particulièrement choquant pour ceux d'entre eux qui contractent avec l'administration, laquelle met quelquefois trois mois, six mois, neuf mois pour les payer, naturellement sans leur régler d'intérêts, de sorte qu'ils deviennent quelquefois les banquiers forcés et gratuits de cette même administration.

Cette situation est intolérable. Il faut absolument la faire cesser au plus tôt. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

Pour conclure, si l'on veut prendre une vue d'ensemble de la situation et la juger objectivement, il ne suffit pas d'insister presque exclusivement sur les ombres du tableau. Il importe davantage de discerner les difficultés qui sont le fait des circonstances et l'action du Gouvernement pour y remédier.

Les circonstances sont difficiles, c'est vrai. Nul ne l'a jamais nié.

Elles le sont aussi pour nos partenaires, auxquels nous sommes liés. La situation est sérieuse et, à certains égards, grave ; d'où de légitimes inquiétudes, mais d'où aussi notre détermination accrue de ne pas faire défaut au Gouvernement dans un moment où il a entrepris une action d'envergure pour remettre ce pays au niveau qui doit normalement être le sien.

Sans doute demeurons-nous vigilants, voire critiques. Mais une expérience est engagée. Le groupe d'union des démocrates pour la République a conscience que la majorité doit non seulement ne rien faire pour la compromettre, mais tout engager pour qu'elle réussisse. Pour sa part, il continuera à être aussi loyal que vigilant, aussi solidaire que critique. Il y va de son honnêteté politique et, beaucoup plus encore, de l'intérêt supérieur du pays.

Il ne faillira ni à l'un ni à l'autre. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et sur plusieurs bancs des républicains indépendants et des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux.*)

**M. le président.** La parole est à M. Max Lejeune.

**M. Max Lejeune.** Monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs, il a fallu attendre la fin de cette session particulièrement chargée pour que s'ouvre, entre le Gouvernement et l'opposition, le grand débat de politique économique et sociale.

Les discussions des projets de budget et du collectif n'avaient pas, en effet, provoqué une confrontation de notable ampleur et n'avaient apporté que des pétitions de principe, les reproches habituels sur l'insuffisance des crédits et le rappel liturgique du programme commun de gouvernement, sans l'exposé de la méthode et des solutions particulièrement adaptées aux circonstances présentes, que nous cherchons — vainement d'ailleurs — dans la motion de censure.

M. Mitterrand, plus net, vient tout à l'heure de préconiser, à partir du programme commun, un changement complet de société qui s'identifie, en fait, à son bouleversement.

Nul ne conteste l'inquiétude des Français face à la crise mondiale caractérisée par la hausse des prix, aggravée chez nous par le quadruplement des prix du pétrole et le doublement du prix des matières premières et détruisant l'avantage jusqu'à maintenant assuré à notre balance des paiements.

Le Gouvernement mène actuellement avec résolution la politique que la majorité présidentielle a approuvée pour vaincre l'inflation en préservant l'avenir.

Le problème économique essentiel des prochaines années consistera à investir de telle sorte que notre système productif s'adapte à une nouvelle échelle du prix de l'énergie et permette la reprise de la croissance sans mettre en danger l'équilibre extérieur.

Alors qu'il faut dès maintenant réfléchir à l'orientation de l'effort d'investissement qu'il conviendrait d'engager dans cette perspective, c'est dans une direction totalement différente que

les auteurs de la motion de censure veulent nous engager. Ce n'est pas dans cette politique à courte vue, sacrifiant l'avenir au présent, que l'on pourrait satisfaire les aspirations au progrès social.

La motion de censure affirme que, seul, le programme commun permettrait de lutter efficacement contre le chômage et l'inflation. Or, inadapté dès son origine, en 1972, il apparaît singulièrement dépassé alors que, malgré la crise du pétrole, il n'avait même pas été retouché lors de la campagne présidentielle.

**M. Jacques Sourdille.** Très bien !

**M. Max Lejeune.** Il ne suffit pas, pour résoudre le problème, de proposer aujourd'hui de taxer davantage les entreprises, de sorte que soient réduites leurs capacités d'auto-financement, qualifiées d'inflationnistes.

En empêchant les entreprises d'investir, sauf à reprendre par une voie quelconque les revenus si généreusement distribués, quel avenir nous prépare-t-on ? (*Applaudissements sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux, des républicains indépendants et sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

Vouloir réduire massivement et durablement les investissements des entreprises, c'est accepter de diminuer la croissance de notre production. Moins d'équipements productifs, moins de travail, davantage de revenus, voilà les principes du programme commun !

Nous savons bien ce qu'en réalité cela signifie dans les circonstances présentes : davantage d'inflation et baisse du niveau de vie.

**M. Jacques Sourdille.** C'est évident !

Quant au souci du redressement du commerce extérieur, on est heureux de le voir apparaître après des déclarations affirmant que le programme commun voulait rompre une logique économique basée sur le développement des exportations.

La politique industrielle du programme commun se fixe d'ailleurs comme objectif d'orienter « l'essor de la production » conformément aux besoins sociaux et nationaux, dans la mesure toutefois où la réduction de l'auto-financement des entreprises en laisserait la possibilité.

C'est oublier que notre pays n'a pas la chance de disposer d'un sous-sol particulièrement bien garni en ressources minérales et qu'il est obligé de développer ses exportations pour acquérir dans d'autres pays ces ressources qu'il ne détient pas. C'est oublier aussi l'avantage immense qu'ont tiré tous les pays développés de l'intensification de leurs échanges qui, en les faisant bénéficier dans chaque domaine des techniques les plus avancées, a largement contribué à leur progrès.

La stratégie du programme commun, c'est en fait une stratégie de repli sur soi. C'est le retour à l'autarcie dans un pays où elle est impossible, faute de disposer de ressources naturelles suffisantes. (*Applaudissements sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux, des républicains indépendants et de l'union des démocrates pour la République.*)

Mais les auteurs du programme commun ont bien senti ces contraintes, notamment l'impossibilité d'atteindre simultanément tous les objectifs. Ce n'est pas sur une réalisation spontanée qu'ils comptent ; c'est sur un Etat tout puissant, omniprésent.

Le mot « contrôle » apparaît sans cesse dans le texte de ce programme : contrôle des prix ; contrôle des revenus, avec une grille hiérarchique unique pour tous les salaires ; contrôle de l'emploi, les placements étant le fait exclusif de l'administration ; contrôle des loyers ; contrôle des opérations d'achat de terrains et d'appartements ; contrôle des salariés sur l'embauche des nouveaux arrivants ; contrôle des implantations commerciales ; contrôle des changes renforcé ; contrôle des investissements étrangers ; contrôle du marché financier ; contrôle de l'économie tout entière par l'intermédiaire de nationalisations systématiques.

Le programme commun n'est pas le chemin d'une économie sans inflation et sans déficit. Il serait — s'il était appliqué — la cause des plus grands désordres économiques de l'histoire de notre pays.

Toutes les promesses dont il est émaillé ne servent qu'à tenter de dissimuler la volonté d'instaurer en France une société fonctionnant tout entière sous un contrôle bureaucratique, une société où, derrière le visage de l'employeur, derrière le guichet, derrière le propriétaire de l'appartement qu'on occupe, on retrouverait toujours le visage d'un état bureaucratique et tatillon. (*Applaudissements sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux, des républicains indépendants et de l'union des démocrates pour la République.*)

L'analyse économique de la crise actuelle, quant à elle, paraît pour le moins simpliste. Le parti communiste, quand il déclare que la décision des pays producteurs de pétrole n'est nullement responsable de l'inflation qui sévit dans notre pays et des autres difficultés que nous connaissons se fait le meilleur avocat des émirs et des potentats arabes.

A qui veut-il faire croire que l'accroissement de 35 milliards de francs du coût de nos importations de pétrole, malgré une consommation en baisse, est sans rapport avec notre déficit commercial actuel, même si celui-ci, grâce à la politique suivie, sera loin d'atteindre ce chiffre ? (*Applaudissements sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux, des républicains indépendants et de l'union des démocrates pour la République.*)

A qui veut-il faire croire que le prix du pétrole que nous achetons peut être multiplié par quatre sans qu'il en résulte quelque conséquence sur les prix, en commençant par ceux de l'essence et du fuel ?

A qui veut-il faire croire qu'une augmentation se traduisant par un prélèvement de plus de 3 p. 100 sur le montant de notre produit intérieur brut est sans incidence sur l'évolution du pouvoir d'achat ?

De même, lorsque la motion de censure dit « non » aux sacrifices, elle refuse par là même le rétablissement de notre équilibre extérieur. Nous ne pourrions, en effet, effacer les conséquences sur nos échanges du relèvement du prix du pétrole qu'en consacrant aux exportations une part de nos productions d'un montant équivalent, part qu'en d'autres circonstances nous aurions pu consacrer à des usages internes. (*Applaudissements sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux, et sur divers bancs des républicains indépendants et de l'union des démocrates pour la République.*)

Et comme il s'agit d'une masse de 35 milliards de francs — en admettant que le prix du pétrole n'augmente pas à nouveau — on comprendra que ce transfert ne puisse s'effectuer sans efforts, sans sacrifices.

Cette motion de censure que vient de défendre M. Ballanger, avec sa jovialité habituelle, veut cacher le profond désaccord qui règne dans l'opposition. Alors qu'elle a pour objet de mettre en cause le Gouvernement et de provoquer sa chute, il n'est pas certain que les députés de l'opposition, élus ensemble par une même coalition, désirent vraiment tous affronter l'épreuve du gouvernement commun. (*Applaudissements sur de nombreux bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux, des républicains indépendants et de l'union des démocrates pour la République.*)

L'action du parti communiste, attaché à justifier la politique extérieure de la Russie soviétique...

**M. Louis Odru.** Vous retardez de vingt ans !

**M. Max Lejeune.** ... pourrait d'ailleurs s'accommoder en la circonstance des inflexions inattendues qui lui seraient demandées de l'extérieur.

**M. Louis Odru.** Vous êtes indécent !

**M. Max Lejeune.** Il n'est pas interdit de penser que le parti communiste entend tout d'abord restructurer ses forces pour, un jour, essayer de subordonner ses alliés.

La véritable censure n'est-elle pas celle que les dirigeants communistes appliquent depuis des semaines et des mois à tous les propos des dirigeants du parti socialiste ? Alors que l'opinion s'interroge sur la profondeur de la crise, la diversion que constitue la motion de censure est vraiment médiocre, puisque les signataires sont présentement en sérieux désaccord.

C'est pourquoi cette parade parlementaire nous apparaît bien vide et dénuée de volonté vraie. (*Applaudissements sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux, de l'union des démocrates pour la République et des républicains indépendants.*)

Contrairement à ce que l'on veut faire croire, la crise n'a pas empêché la réalisation des engagements présidentiels. Malgré la crise, ces engagements ont été tenus.

Je n'en veux pour preuve que les mesures prises depuis six mois en faveur, par exemple, des personnes âgées, des familles et des travailleurs ; elles témoignent du souci de répondre aux aspirations de sécurité et de justice des Français telles qu'elles se sont exprimées lors de la récente campagne électorale. J'aurais mauvaise grâce d'insister après le rappel qui en a été fait tout à l'heure par M. le Premier ministre.

Le Gouvernement se doit de persévérer dans la voie qu'il s'est tracée ; mais l'environnement de son action nous semble devoir être précisé pour garantir le jeu de la démocratie.

Dans ce régime, qui se « présidentialise » par l'usage, la démarche libérale de la politique définie par le Président de la République implique comme corollaire, à notre sens, la fermeté du Gouvernement dans son ensemble.

Le libéralisme ne doit pas être compris dans le pays comme la possibilité de mettre en cause et de discuter sans cesse l'autorité de l'Etat, l'application des lois, les jugements des tribunaux, la neutralité de l'enseignement de nos lycées et collèges, de peser sur le déroulement de notre vie politique par certaines grèves qui, malgré le souci du Gouvernement de poursuivre la politique contractuelle ou de concertation, visent à remettre en question la volonté exprimée par le suffrage universel. (*Applaudissements sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux, des républicains indépendants et de l'union des démocrates pour la République.*)

Le libéralisme ne peut s'accommoder de la prolifération de la violence sous de multiples formes. Il ne peut accepter le pourrissement de notre jeunesse par le livre, le cinéma et même par la télévision, qui présente rarement ceux qui travaillent mais trop souvent les images d'une vie factice, faite de brutalité, de vice et de soif de l'argent. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Monsieur le Premier ministre, ce débat a éludé, ou a voulu éluder, la politique extérieure : à notre sens, l'effort entrepris requiert une entente étroite entre l'Europe et les Etats-Unis pour la lutte contre l'inflation, et une attitude commune face aux pays producteurs de pétrole.

Cette politique qui, après d'autres rencontres diplomatiques efficaces, vient d'être heureusement esquissée, lors de la conférence de la Martinique, ne nous paraît d'ailleurs pas contradictoire avec la politique de détente pratiquée avec réalisme à l'égard des pays de l'Europe de l'Est.

En conclusion, les réformateurs, centristes et démocrates sociaux, représentés au Gouvernement, qui ont su depuis avril s'affirmer avec leurs propres caractéristiques dans la majorité présidentielle, escomptent que l'action du Gouvernement s'accroîtra pour assurer la sauvegarde des activités qui concourent à la création de la richesse nationale, le développement de celles qui garantissent, par les exportations, notre balance des paiements, le dynamisme d'une agriculture déconcertée après ses efforts de restructuration et d'équipement, durement éprouvée par les calamités naturelles et qui, amputée de ses revenus escomptés, doit subir une majoration du même ordre du coût de la prochaine campagne.

Il importe de protéger tous ces éléments fondamentaux qui permettront la reprise et la relance ultérieure de notre expansion.

Il y a, bien entendu, encore beaucoup à faire : atténuer progressivement la sévérité de la politique monétaire, notamment pour prendre en compte les difficultés de certaines régions, comme celles des petites et moyennes entreprises qui devraient bénéficier de leurs propres mécanismes de financement ; restructurer par une planification souple et adapter les priorités de notre activité industrielle et de notre consommation ; redéployer l'effort de la nation en faveur des équipements et services collec-

tifs, à travers les budgets de l'Etat et des collectivités locales pourvues de meilleures ressources ; accélérer l'amélioration et la réforme de la fiscalité, seulement annoncées, pour assurer une plus grande égalité de fait devant les nouvelles charges publiques et effectuer les justes prélèvements collectifs sur les plus-values nées de l'inflation ; perfectionner et prolonger les garanties données au pouvoir d'achat des travailleurs dont l'emploi peut être menacé ou perdu.

Il importe, en effet, en premier lieu, d'assurer l'emploi à ces travailleurs. Ce doit être une préoccupation constante, plus particulièrement en faveur des jeunes générations qui ne doivent pas connaître une démoralisation au début de leur vie d'adulte. (*Applaudissements sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux, des républicains indépendants et de l'union des démocrates pour la République.*)

La période que nous traversons est dure pour les humbles et plus particulièrement pour ceux qui vivent de leur travail du passé. Les petits épargnants sont les victimes désignées de l'inflation.

Il devient plus que jamais nécessaire de garantir l'épargne, en particulier celle qui est déposée dans les caisses d'épargne ; à cet égard, l'effort d'augmentation du taux d'intérêt n'est peut-être pas suffisant. Dans cette épreuve qui doit mobiliser toute la nation, toutes les catégories sociales de la nation, pourquoi, si des sacrifices se révélaient nécessaires après l'effort fiscal demandé aux revenus, ne les demanderiez-vous pas à la richesse acquise ?

Nous vous avons loyalement exprimé nos préoccupations, voire nos craintes. Nous vous avons exposé nos espoirs ; mais nous vous assurons de notre détermination contre l'aventure. Nous vous aiderons pour le bien de tous ceux qui travaillent avec conscience dans nos villes et dans nos campagnes, pour le bien commun, pour le bien du pays. (*Applaudissements sur les bancs des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux, des républicains indépendants et de l'union des démocrates pour la République.*)

**M. le président.** La suite de la discussion est renvoyée à la prochaine séance.

— 4 —

#### ORDRE DU JOUR

**M. le président.** Ce soir, à vingt et une heures trente, troisième séance publique :

Fixation de l'ordre du jour ;

Suite de la discussion de la motion de censure, explications de vote et vote sur cette motion.

La séance est levée.

(*La séance est levée à dix-neuf heures cinq.*)

*Le Directeur du service du compte rendu sténographique  
de l'Assemblée nationale,  
JACQUES RAYMOND TEMIN.*